

EN BREF

Des projets d'envergure

Les élus et fonctionnaires jonquiérois ainsi que quelques architectes et contracteurs ont assisté hier à l'amorce des travaux qui permettront bientôt l'implantation d'un Centre des congrès régional et un hôtel Holiday Inn à Jonquière.

En page A 3

Loi 101

C'est lundi prochain, le 3 juillet, que les enseignes, affiches et écrits commerciaux devront être en français.

En page A 10



Faux bond aux libéraux

L'ex-ministre de la Défense James Richardson a annoncé hier aux Communes qu'il quittait le Parti libéral pour siéger comme indépendant, les propositions constitutionnelles de Trudeau ne le satisfaisant pas du tout. M. Richardson y voit un plan de division nationale permanente.

En page B 6



Monaco en fête

La principauté de Monaco est en fête alors que les préparatifs en vue du mariage de la princesse Caroline sont déjà commencés.

En page B 13

SPORTS

Amère défaite

Les Expos encaissent une amère défaite de 1-0 face aux Phillies de Philadelphie malgré une belle performance du jeune Hal Dues.

En page B 1

Fatigués

La réunion des gouverneurs de la LNH au sujet d'une éventuelle fusion semble de plus en plus fatigante.

En page B 1

Champion

Fernand Marcotte a conservé son titre de champion canadien en battant Jean-Claude Leclair par arrêt de l'arbitre en neuvième round.

En page B 3

SOMMAIRE

- Arts et spectacles C 4
- Annonces classées B 12
- Bandes dessinées D 6
- Bourse B 11
- Bridge D 6
- Cinéma C 4
- Décès B 13
- Finance B 10
- Famille C 1
- Horoscope D 6
- Mots croisés D 6
- Mot mystère D 6
- Patron B 12
- Sports B 1
- Télévision C 4

Au conseil métropolitain

1ère décision pour un schéma

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Le conseil métropolitain a finalement mis en branle hier, le véritable processus de réalisation du schéma d'aménagement du Haut-Saguenay en acceptant de soumettre aux trois firmes d'urbanistes-conseils de la région une proposition d'étude de l'utilisation du sol du territoire.

L'acceptation de la démarche du coordonnateur du schéma, M. Claude Gagnon, ne s'est toutefois pas faite sans que les membres de l'organisme, pendant une heure, tentent "d'améliorer" la proposition, et se livrent à une excursion procédurière.

L'organisme soumettra donc aux trois firmes régionales le devis relatif à la dynamique de l'utilisation du sol entre 1966 et 1977. La superficie couverte par l'étude correspond aux villes de Jonquière, Chicoutimi et La Baie, et au territoire du conseil de comté de Chicoutimi.

Les firmes, André Gendron de Dolbeau, Raynald Gagnon de Jonquière et Robert Leblond de Chicoutimi, pourront soumettre d'ici le sept août une proposition d'étude et le conseil métropolitain choisira celle qui lui paraîtra la meilleure à l'intérieur des \$15,000 que compose le budget disponible pour réaliser ce premier devis.

Le travail consistera à faire l'inventaire du matériel disponible, à délimiter exactement le territoire, à intégrer (mettre à jour et uniformiser) les données disponibles, à les analyser et à soumettre des recommandations.

Le récipiendaire du contrat devra remettre son étude cinq mois après la signature de l'entente.

Procédure

Après avoir pris connaissance

de la "suggestion" du coordonnateur, les membres du conseil ont rivalisé d'adresse pour analyser la démarche qui leur était soumise, et bien sûr, l'améliorer.

Plusieurs minutes de discussions ont abouti à la proposition d'élargir l'offre faite à tout le Québec pour s'assurer d'un travail sans bavure.

Cette proposition fut suivie d'un amendement proposant essentiellement la démarche du coordonnateur, laquelle d'ailleurs, avait été adoptée à l'assemblée précédente.

Le signal de l'excursion procédurière. En effet, le maire de Chicoutimi, était favorable à l'amendement, entériné d'ailleurs par une majorité de ses collègues, alors que son homologue jonquiérois était contre. En raison du droit de veto, reconnu par la loi 98, la proposition ne pouvait être acceptée.

Après quelques tentatives infructueuses de contorsions procédurières pour contourner les exigences de la loi, le maire Dufour vota en faveur de la proposition pour ne pas torpiller le navire qu'on lançait pour de bon.

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

5e année No 224

Mercredi 28 juin 1978

44 pages 25 cents

Pour cet automne

Bédard annonce le début de la restructuration policière

SEPT-ÎLES (PC) — Le ministre de la Justice du Québec, Me Marc-

André Bédard, entreprendra dès l'automne les réformes de la struc-

ture policière au Québec en créant un inspectorat rattaché à la direc-

tion générale de la sécurité publique de son ministère.

Cet inspectorat, recommandé par le rapport Saulnier l'an dernier, pourra être dirigé aussi bien par des civils que des policiers qui seront placés sous l'autorité directe du sous-ministre, M. Paul Benoit.

En qu'il se soit refusé à donner beaucoup de détails sur le fonctionnement de ce nouvel organisme, Me Bédard n'a pas caché que l'inspecteur pourrait s'occuper de certaines responsabilités actuellement dévolues à la Commission de police du Québec. Son rôle sera en effet de veiller au développement harmonieux des corps policiers au Québec. "Le président de la CPQ, le juge Roger Gosselin m'a d'ailleurs fait des représentations à ce sujet et j'en tiendrai compte dans les décisions qui viendront", a ajouté le ministre.

Le nouvel organisme ne sera que l'un des premiers pas vers la réorganisation des services policiers québécois. Cependant, Me Bédard a rassuré les congressistes de la Fédération des policiers du Québec sur ses intentions de ne rien brusquer et de procéder progressivement. "Nous n'apporterons pas de solutions à la pièce nous ne réformerons pas pour le simple plaisir de le faire et nous garderons ce qui fonctionne bien actuellement", a-t-il dit.

Interrogé sur sa prise de position adoptée au lendemain de l'utilisation des gaz par la police de Sainte-Thérèse à la Commonwealth Plywood, le ministre Bédard a maintenu que ses informations étaient suffisantes pour lui permettre de conclure que cette situation n'exigeait pas une intervention de cette nature. Il a aussi mentionné qu'il ne croyait pas que ses commentaires étaient de nature à influencer en quoi que ce soit la conduite de l'enquête que mène la CPQ sur le sujet. "Nous en saurons davantage sur la responsabilité de chacun lorsque les résultats de l'enquête nous seront communiqués et nous agirons en conséquence. Je remarque toutefois qu'il est toujours dangereux pour un petit corps policier d'avoir recours à des moyens extrêmes dans des circonstances semblables en raison de leur petit nombre."



CORPS REPECHE — Le corps d'un septuagénaire de Jonquière disparu depuis neuf mois a été repêché hier matin par les policiers de la Sûreté du Québec, au lac Diana à quelque 50 milles au nord de Chicoutimi. C'est un groupe de pêcheurs qui aurait retrouvé M. Patrick Tremblay, âgé de 79 ans,

avant d'en avertir les agents de la SQ. Demeurant sur la rue Des Peupliers, à Jonquière, le septuagénaire s'était perdu lors d'une excursion de chasse au mois de septembre 1977.

Québec propose une politique d'investissement de \$1.4 milliard dans les pâtes et papiers

par Claude Fortin

QUEBEC — Le gouvernement du Québec a présenté hier une proposition de revalorisation de l'industrie des pâtes et papiers qui implique des investissements publics et privés atteignant \$1.4 milliard, sur une période de cinq ans. Ce plan fait suite à la Commission parlementaire sur l'avenir de l'industrie des pâtes et papiers, qu'avait convoqué l'automne dernier, le ministre des Terres et Forêts, M. Yves Bérubé.

Le plan présenté hier constitue une intervention conjointe et concertée de cinq ministères. Il s'agit des ministères d'Etat au dé-

veloppement économique, des Terres et Forêts, de l'Industrie et du Commerce, de l'Environnement et de l'Énergie.

Celui-ci implique des interventions aux chapitres de la modernisation, du reboisement, de la conservation de l'énergie, de l'amélioration de la qualité de l'environnement et probablement du transport.

On prévoit que les investissements gouvernementaux, dans le cadre de ce projet, pourraient se situer entre \$383 et \$455 millions. On attend, de la part de l'industrie, un effort financier de l'ordre de \$1 milliard.

Québec compte aussi sur la participation d'Ottawa, avec qui on a à peine amorcé les discussions sur le sujet.

Le projet présenté hier par le gouvernement du Québec constitue une sorte de schéma de négociation qu'il faut encore mettre au point avec les parties intéressées.

Les pourparlers avec l'industrie des pâtes et papiers, dit-on, seraient déjà sérieusement engagés. On poursuivra les consultations au cours de l'été.

Le gouvernement du Québec s'est donné comme objectif de rendre concurrentielle une industrie québécoise des pâtes et pa-

piers qui se trouve désavantagée, au plan du coût de production, de \$52 la tonne de papier par rapport à ses principaux concurrents américains.

Le coût du bois occasionne un désavantage de \$25 la tonne, tandis que le transport du produit fini, à \$22 la tonne, vient au second rang. La productivité des usines, à \$10 la tonne, et le coût de la main-d'œuvre, à \$9 la tonne, sont les autres désavantages.

On prévoit que la politique de modernisation des usines occasionnera la perte d'environ 650 emplois.

En contre-partie, on estime que l'augmentation de la capacité

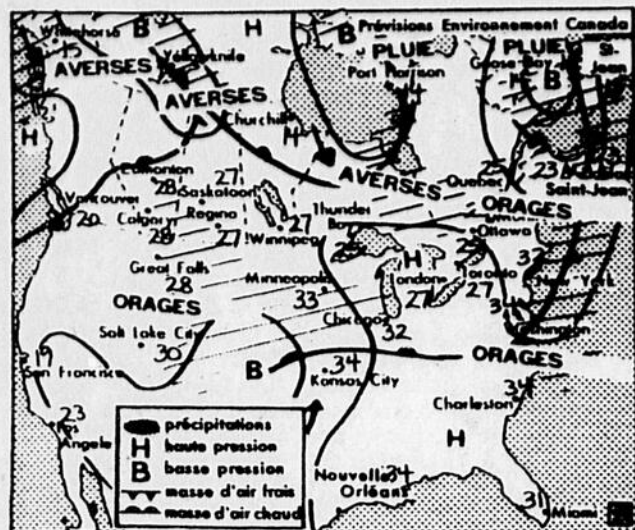
concurrentielle de cette industrie devrait permettre une augmentation du nombre d'emplois d'ici quelques années.

On estime par ailleurs que l'application du nouveau plan permettra une création directe d'emploi de 3,400 hommes/année au domaine de la fabrication et de l'installation de l'équipement nécessaire à la modernisation, au contrôle de la pollution et à la conservation de l'énergie.

On compte en outre sur la création d'au moins 4,000 emplois saisonniers par suite de l'application de la politique d'aménagement intensif de la forêt.

Lire en page B 10

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques du Québec.

Montréal, Outaouais, sud des Laurentides, sud de la Haute-Mauricie, SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN, Québec, Trois-Rivières et Cantons de l'Est: averse et orages tôt dans la journée. Nuageux avec quelques averses par la suite. Dégagement en après-midi. Maximum, 25. Jeudi: beau.

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Chibougamau, nord des Laurentides et nord de la Haute-Mauricie: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum, 21. Jeudi: beau.

Baie-Comeau, Sept-Îles, Rimouski et Gaspésie: averse. Maximum, 23. Jeudi: dégagement.

Nouveau-Brunswick: averse ou orage cessant en après-midi. Quelques éclaircies en après-midi. Maximum, 25. Jeudi: ensoleillé avec passages nuageux.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Dawson	8	16
Vancouver	13	23
Victoria	10	26
Edmonton	9	26
Calgary	10	24
Regina	12	27
Winnipeg	12	29
Toronto	19	—
Kingston	15	23
Ottawa	19	29
Montréal	18	26
Québec	20	27
Fredericton	13	25
Saint-Jean, N.-B.	10	16
Moncton	12	23
Halifax	11	18
Charlottetown	14	24
Saint-Jean, T.-N.	13	26
New York	19	—
Washington	23	—
Tampa	25	—
Miami	26	—
Orlando	23	—
Los Angeles	15	—
San Francisco	13	—
Acapulco	27	32
Barbade	25	28
Bermudes	24	27
La Havane	25	31
Kingston, Jamaïque	26	32
Montego Bay	—	32

MAREES

SEPT-ÎLES — La marée sera basse à 02h45 (.8dm) et haute à 08h40 (2m.3dm). Elle sera à nouveau basse à 15h00 (.7dm) et haute à 21h40 (2m.4dm).

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 03h45 (1m.3dm) et haute à 09h45 (4m.5dm). Elle sera à nouveau basse à 16h10 (1m.2dm) et haute à 22h25 (4m.6dm).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 04h50 (1m.2dm) et haute à 09h55 (4m.1dm). Elle sera à nouveau basse à 17h15 (1m.1dm) et haute à 22h35 (4m.2dm).

LE QUOTIDIEN

**DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI**

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par
**LE PROGRES DU SAGUENAY
LIMITÉE**
316, Avenue Labrecque
Chicoutimi, P.Q.
Tel. 545-4480
Président du conseil
d'administration et éditeur
Jean Guy FAUCHER

Président directeur général
Gaston VACHON
Directeur de la rédaction
Denis TREMBLAY
Rédacteur en chef éditorialiste
Bertrand TREMBLAY
Directeur de l'information
Bertrand GENEST
Chef des nouvelles
Claude CÔTE

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
878-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4484
Petites annonces classées
545-4895

chef de pupitre
Charles J. GAUVIN
Directeur des ventes
Paul BERGERON
Directeur de la publicité
Jean TREMBLAY
Directeur mise en marche à
la circulation
Jean BELAND
Directeur du tirage
Jean Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui détient également une sélection des meilleures formations des agences France Presse-Associated Press et Reuters et de CONFA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
Deuxième classe (no 3213)

Gilles Masse devant les directeurs

Les chefs se penchent sur les relations de travail

par Mario Roy

LONGUEUIL — A une époque où 70 pour cent des contrats de travail intervenus entre les municipalités et les policiers syndiqués sont le fruit de sentences arbitrales, l'intérêt des directeurs de police se tourne prioritairement vers le champ des relations de travail. Ainsi au cours de cette troisième journée de 46e congrès des chefs de police qui se déroule présentement à Longueuil, trois intervenants dont le président de la Fraternité des policiers de la communauté urbaine de Montréal, M. Gilles Masse, sont venus confier leurs vues sur ce sujet dans le cadre de ces assises placées fort à propos sous le thème "Vers une gestion rationnelle de la police".

Il est un point sur lequel M. Masse et les autres intervenants qui représentaient eux, la partie patronale se sont entendus: C'est la nécessité pour les directeurs de service de sécurité publique

de s'impliquer plus directement dans les négociations de contrats de travail. Le président de la Fraternité des policiers de la CUM souligne que les intérêts des hommes politiques divergent parfois de ceux reliés à une stricte bonne marche d'un service de police, alors qu'un autre rapport, Me Richard Drouin qui est négociateur au service du gouvernement du Québec affirme que le point de vue opérationnel soutenu par le directeur de police doit s'harmoniser avec les points de vue politiques et administratifs à l'intérieur du comité patronal de négociation. M. Masse devait ouvrir une parenthèse pour réclamer une très grande vigilance des chefs de police face au projet de regroupement des forces de sécurité suggéré à l'intérieur du rapport Saulnier.

"Si vous n'êtes pas présents à ce niveau, il pourrait bien se passer des choses dont vous ne serez pas satisfaits" d'affirmer le leader syndical des

policiers de la CUM. On sait qu'au Saguenay-Lac-St-Jean, le rapport Saulnier propose le regroupement des forces de police en un seul corps métropolitain dans le Haut-Saguenay en plus d'une fusion similaire dans le secteur d'Alma.

Pour sa part, le troisième conférencier invité hier matin à élaborer sur le thème des relations de travail, l'assistant-directeur du personnel de la ville de Jonquière, M. Raymond Patry, devait suggérer aux congressistes d'adresser une résolution au ministre du Travail, résolution réclamant que la présidence des conseils d'arbitrage soit confiée à des arbitres permanents, indépendants et formés à cet effet.

On sait que déjà l'Union des municipalités du Québec a adressé une demande en ce sens au gouvernement québécois. Lorsqu'on sait que 80 pour cent du budget des services de police est versé en salaires au personnel syndiqué, on comprend que les chefs de po-

lice se soient montrés fortement intéressés hier par les débats sur ce sujet. Des préoccupations du même ordre, c'est-à-dire la rationalisation de la gestion des corps de police ont amené un autre conférencier, le directeur de police de Sherbrooke, M. J.-B. Pelletier, à exprimer le voeu que soient désyndicalisées les fonctions de lieutenant et de sergent; selon M. Pelletier, un tel geste pourrait faire en sorte qu'il y ait une présence patronale à chaque quart de travail, ce qui n'est pas le cas actuellement particulièrement dans les services de police de moindre envergure.

Toujours par souci d'efficacité, M. Pelletier propose que soit généralisé l'emploi des civils au poste de préposés aux communications ainsi que comme contractuels. Rappelons que le député de Chicoutimi et ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard doit être présent ce matin aux assises de l'Association provinciale des chefs de police.



Les pompiers de la ville de Jonquière ont dû travailler durant un certain temps pour maîtriser le feu qui ravageait une voiture. C'est en début d'après-midi que les sapeurs jonquérois ont été appelés à combattre un incendie dans une voiture qui était stationnée aux coins des rues Panet et Laliberté.

Chrétien ne regrette pas sa provocation

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances Jean Chrétien a déclaré, mardi, qu'il n'avait aucun regret d'avoir provoqué un différend avec le Québec au sujet de la taxe de vente.

Le sénateur progressiste-conservateur québécois Jacques Flynn, qui est un de ses anciens professeurs, lui

avait demandé s'il regrettait cet incident. "Non, je ne me sens pas coupable de tout, a répondu M. Chrétien. Je viens de passer le week-end au Québec et tout le monde m'a demandé quand on recevrait le chèque de \$85."

Expliquant son budget à un comité sénatorial, le ministre des Finances a été applaudi au moment où il a affirmé que le Parti québécois avait essayé de le détruire, mais sans succès.

Le PQ, a-t-il dit, ne l'a pas découragé. "J'ai plus de nerf que cela, a expliqué M. Chrétien. J'ai dit à M. Parizeau d'aller au diable."

Secret

M. Chrétien s'est par ailleurs attiré les reproches du sénateur Duff Roblin, ancien premier ministre du Manitoba, pour la façon avec laquelle il a rejeté les plaintes des quatre provinces de l'Ouest dans l'affaire de la taxe de vente.

Les premiers ministres de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique avaient signalé qu'Ottawa ne les avait pas suffisamment consultés avant de décider de réduire la taxe de vente.

Pour M. Chrétien, les premiers ministres, au lieu de se plaindre publiquement, auraient dû lui téléphoner, afin de ne pas faire le jeu du Parti québécois.

M. Roblin a rétorqué: "Vous devez permettre à des hommes publics, qui ont des responsabilités publiques dans d'autres régions du pays, de dire ce qu'ils pensent, même si cela ne fait pas l'affaire du gouvernement fédéral".

M. Roblin a ajouté que le ministre des Finances devrait trouver un meilleur moyen de consulter les provinces, sinon il éprouverait d'autres difficultés.

Albanel: un nouveau maire

ALBANEL — M. J.-Armand Tremblay est le nouveau maire du village d'Albanel. Il remplace M. Fernand Plourde qui a démissionné dernièrement. Lors de la mise en nomination, personne ne s'est opposé à M. Tremblay qui a été élu à l'unanimité.

Réaménagement du centre-ville

La SEES a besoin d'un bill privé

CHICOUTIMI — Le travail de la Société d'expansion économique du Saguenay dans le dossier du réaménagement du centre-ville de Chicoutimi est complètement paralysé par un obstacle légal, et il faudra un bill privé du gouvernement québécois pour le surmonter.

L'obstacle: une municipalité ne peut acheter des terrains et les revendre qu'à des seules fins domiciliaires ou connexes. Or, une bonne partie de la stratégie

d'aménagement de la zone du centre-ville consiste à acheter des terrains pour les revendre à des promoteurs qui les utiliseraient éventuellement pour la construction d'édifices à bureaux, ou des commerces.

Déjà quelques propriétés ont été acquises par la SEES et au moins une est déjà démolie, soit celle qui est adjacente à l'hôtel de ville. C'est, semble-t-il, ce terrain

que convoite la Caisse d'entraide économique de Chicoutimi pour y ériger un édifice à bureaux.

On sait que le budget d'opération de la SEES dans ce dossier provient d'une subvention du gouvernement québécois, subvention qui, originellement, était destinée à la zone portuaire. Le retard du gouvernement fédéral à faire connaître ses positions dans le projet contraignait la ville et Québec à étendre son application à la zone limitrophe, soit le centre-ville.

Travailleurs de CBJ en faveur de la grève

CHICOUTIMI — Suite à la rupture des négociations avec leur employeur, les 14

employés de la production et les annonceurs de la société Radio-Canada à Chicoutimi (CBJ) ont voté majoritairement en faveur de la grève, en début de semaine.

Enquête sur un viol

CHICOUTIMI — Les policiers de Chicoutimi poursuivent leur enquête en rapport avec un viol survenu dans la nuit de samedi à dimanche.

Peu d'éléments sont jusqu'à maintenant connus dans cette affaire.

Selon ce qu'il a été possible d'apprendre, la jeune dame a été agressée dans le cimetière situé sur le chemin Saint-Thomas à Chicoutimi.

L'agression qui serait survenue dans la nuit de samedi à dimanche n'a été rapportée aux limiers chicoutimiens qu'en fin d'après-midi dimanche.

Cependant, ce n'est que demain que la décision finale sera rendue publique puisque les 3.800 employés de Radio-Canada, affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique participent actuellement au vote à travers le pays.

Le contrat de travail des 3.800 travailleurs est expiré depuis juillet 1977 et il semble que la principale pierre d'achoppement soit relative au travail à forfait accordé par Radio-Canada à des non-syndiqués.

Les membres du syndicat se sont déjà prononcés en faveur d'un rapport du conciliateur du gouvernement fédéral, M. Pierre Dufresne. Cependant, la société Radio-Canada aurait rejeté la majorité des propositions.

Leur Saint-Jean les amènera devant le juge

CHICOUTIMI — Certains individus seront appelés à comparaître devant la Cour municipale de Chicoutimi au mois de juillet prochain, en rapport avec une altercation survenue avec les policiers chicoutimiens, à la fin d'un spectacle donné dans le cadre de la Saint-Jean au parc Jean-Béliveau.

L'incident, pendant lequel les policiers chicoutimiens ont dû user de gaz lacrymogènes, a débuté après que les policiers eurent demandé aux gens de se disperser à la fin du spectacle.

Des individus, que l'on estime au nombre de 150 à 200 n'ont pas répondu

à la demande policière. Des feux ont alors été allumés ici et là. Les policiers présents ont demandé l'aide de sapeurs et de confrères policiers.

A l'arrivée du groupe de renfort, les projectiles se sont mis à pleuvoir en leur direction. C'est à ce moment, selon M. Antoine Dallaire, que les policiers ont usé de gaz lacrymogènes pour disperser les manifestants.

Certains d'entre eux ont été arrêtés. Ils devront répondre de leurs gestes, à la prochaine séance de la Cour municipale, prévue pour le mois de juillet.

Quatre personnes comparaissent

Les arrestations soulagent Marion

SHERBROOKE (PC) — "Je suis extrêmement soulagé à la suite de ces arrestations qui dissipent dorénavant tout soupçon à mon endroit."

C'est le premier commentaire de Charles Marion, 57 ans, gérant de crédit à la Caisse populaire Sherbrooke-Est, en apprenant que quatre personnes, soupçonnées d'avoir participé à son enlèvement et à sa séquestration, avaient été arrêtées en fin de semaine.

Marion, qui n'a pu être rejoint directement, a fait ce commentaire à son frère Paul, de Sainte-Edwidge, qui lui a parlé quelques heures seulement après que la nouvelle ait été divulguée par les media d'information.

"Je voyais Charles fréquemment depuis sa libération, il y a maintenant huit mois, et il ne cessait de me répéter qu'il trouvait la situation bien fatigante et qu'il avait extrêmement hâte qu'elle soit réglée. C'est pourquoi il s'est senti tellement soulagé lorsqu'il a appris la

nouvelle", a révélé son frère.

Car une partie importante de la population a toujours cru que Marion était complice de son propre enlèvement. Malgré la saleté repoussante de ses vêtements, ses ongles très longs, sa barbe hirsute, ses 26 livres en moins, sa faiblesse physique générale, Marion faisait toujours l'objet de doutes lorsqu'il a été libéré, le 22 octobre 1977. Lors d'une émission ouverte radiophonique, cet hiver, plusieurs auditeurs avaient carrément mis en doute son rôle dans cette histoire.

Certains media, plus particulièrement Radio-Canada et Photo-Police, l'ont carrément accusé d'avoir été le complice de son propre enlèvement.

Deux des quatre personnes arrêtées comparaissent ce matin au Palais de Justice de Sherbrooke, sous des accusations d'enlèvement et de séquestration.

Il s'agirait de Claude et Jeanne Valence, 48 ans chacun, de Notre-Dame-des-Bois, mu-

nicipalité située à environ 40 milles de Sherbrooke, en direction de Lac-Mégantic.

Les deux autres personnes arrêtées sont Michel Varennes, 39 ans, de Saint-Hyacinthe, et Louise Beaubien, 26 ans, de la rue Galt ouest, à Sherbrooke.

Varennes est un individu bien connu des milieux policiers. Il comparait en 1971, sous une accusation de vol à main armée, lorsqu'il a échappé à ses gardiens. Il était recherché depuis ce temps.

Une cinquième personne serait activement recherchée.

La publicité est à la pointe de la mode

LE BUREAU CONSULTIF DE LA PUBLICITE AU CANADA



UNE REALITE — Le Centre des congrès et la succursale de l'hôtel Holiday Inn seront une réalité à Jonquière, en juin 1979. Les promoteurs et représentants municipaux assistaient hier aux premières excavations sur le stationnement du Mail 170.

Centre des congrès régional et Holiday Inn Plus de \$8 millions en investissement

JONQUIERE — Le Centre des congrès régional et l'hôtel Holiday Inn, à Jonquière, c'est depuis hier plus qu'un projet. On peut maintenant parler de chantier de construction qui aura généré en juin 1979 un investissement d'au-delà de \$8 millions.

Hier en effet, tout l'état-major de la Corporation de développement d'Arvida, les élus et fonctionnaires jonquérois, les représentants des entrepreneurs et les architectes étaient au rendez-vous pour assister à l'amorce des travaux qui mèneront au premier centre de congrès à être implanté en dehors de Québec et Montréal.

Le président de la Corporation, M. André Blanchette, indiquait en conférence de presse que la première étape des travaux consistait à mettre en place une fondation spéciale pour l'érection ultérieure de la tour de l'hôtel.

On prévoit la compléter avant le 14 juillet, date où les travailleurs de la construction débutent leurs vacances annuelles.

A la reprise, on compte aménager les fondations proprement dites, afin qu'en octobre, les superstructures du complexe puissent être rattachées au Mail 170.

Vers le mois de février 1979, les promoteurs prévoient être en mesure de "remettre" la bâtisse aux représentants d'Holiday Inn, afin de débiter les opérations en juin.

L'objectif de juin 1979 est très important, soulignait M. Blanchette, car c'est à ce moment que le complexe pourra être exploité avantageusement. On compte en effet sur la tenue des championnats mondiaux de canoë-kayak, à Jonquière et sur la programmation annuelle de la chaîne Holiday Inn, pour donner le ton à l'exploitation des installations.

M. Blanchette a d'autre part insisté sur le désir des promoteurs de voir le Centre des congrès avoir une véritable vocation régionale, non seulement pour le Haut-Saguenay au sein duquel, d'ailleurs, il est situé

à un endroit privilégié, mais aussi pour le secteur Lac-St-Jean.

Promotion

Par ailleurs, de concert avec le Commissariat industriel jonquérois, les promoteurs se proposent de mettre en circulation une brochure de promotion du centre.

Même s'il semble trop tard pour espérer attirer en 1979 des congrès d'envergure québécoise, on planifie pour l'année suivante, 1980. En attendant, on croit pouvoir accueillir l'été prochain des congrès régionaux.

Parallèlement, on se propose de sensibiliser les hôteliers de la région aux avantages pour leurs entreprises de la présence d'installations semblables.

Quant au maire de Jonquière, M. Francis Dufour, il a une fois de plus réitéré sa confiance de voir l'entreprise connaître le succès qu'on anticipe, et il a loué les promoteurs pour leur efficacité.

Dans le cadre des "Dix jours western"

Visite du carrousel de la GRC

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — Le légendaire carrousel de la Gendarmerie royale du Canada viendra à Dolbeau les 5 et 6 juillet prochain, dans le cadre des "Dix jours western".

Dévoiant le programme des manifestations du western du 4 au 23 juillet, lors d'une conférence de presse qui se tenait hier, le président Jacquelin Juneau a déclaré que c'est après plus de six années d'efforts soutenus que la direction a réussi à obtenir ses 36 chevaux montés par autant de cavaliers expérimentés: "Cet attrait spécial, d'ailleurs exclusif dans la région, de dire le président, attirera chez nous des milliers de spectateurs supplémentaires."

Le carrousel présentera des spectacles pendant l'intermission de la tire de chevaux durant la première fin de semaine du western où l'on pourra voir à l'oeuvre notamment l'équipe qui

s'est déjà mérité les honneurs du Festival de St-Tite.

M. Juneau a fait part que M. Claude Carrier, vice-président, sera le coordonnateur des "Dix jours western". Pionnier de l'organisation, il était shérif l'an dernier. Quant à la deuxième vice-présidence, elle sera assumée par M. Michel Larouche.

Super-rodéo

L'élite des compétiteurs se disputent quelque \$8,500 en bourses lors du super-rodéo des 22 et 23 juillet. Toutefois, la direction a voulu apporter une amélioration au programme par l'acquisition de dix taureaux de bronze appelés Brahmas, provenant des Etats-Unis et l'on ajoutera également six chevaux sauvages de bronze montés par des experts.

Spectacle

Les artistes amateurs se

produiront de nouveau durant cette semaine de manifestation à la grange western sous la direction de M. Bernard Duchesne. M. Juneau déclarait que l'an dernier, le public a fort apprécié ces soirées qui réunissent les artistes amateurs de la région dans les différentes catégories de chant, instruments et variétés.

Le président confirmait par ailleurs la présence de deux artistes de Montréal avantageusement connus dans le domaine de la chanson western, soit Gerry et Jo'hanna.

Café-terrasse

Une nouvelle formule de présentation d'activités a été mise sur pied au café-terrasse qui sera entièrement recouvert. En effet, le comité formé sous la responsabilité de M. Magella Muckle, a invité plusieurs organismes et municipalités à promouvoir leurs activités propres durant une

journée. Dès le 5 juillet, ce sera le Carnaval-Souvenir de Chicoutimi. Le 7 juillet, pastorale du secteur et les jours subséquents, on y retrouvera la Traversée internationale du lac Saint-Jean; Festival de la gour-gour d'Albanel; Festival du Faisan; Chute-à-l'Ours et l'Age d'or.

Quant aux expositions, elles débuteront le vendredi soir 4 juillet.

Comme le mentionnait M. Jacquelin Juneau, hier soir, différentes activités dont la popularité n'a cessé d'augmenter avec les années revêtent maintenant un caractère permanent, contribuant à soutenir l'événement des "Dix jours western".

C'est ainsi que l'on pourra emprunter le train western pour une ballade, se rafraîchir et se divertir au saloon, faire de l'équitation. Il y aura de plus la messe en plein air à la paroisse Ste-Thérèse, la soirée du couronnement de Miss Western, la soirée bavaroise, et la dégustation du boeuf avec un abri qui sera construit à cet endroit, soit 72 pieds de longueur par 25 pieds de largeur.

Quant aux décorations, la rue des Pins a été officialisée depuis 1977, rue Western. Afin de faciliter la tâche à des résidents de cette rue, l'organisation met à leur disposition le matériel et parfois la main-d'oeuvre nécessaire à la réalisation de la décoration", a soutenu M. Juneau. L'enchaînement en disant que sans la participation des marchands de Dolbeau, l'atmosphère qui règne dans le centre commercial et qui plaît tant aux visiteurs n'existerait pas. "Les organisateurs sont conscients, a-t-il dit, et c'est pourquoi la collaboration des hommes d'affaires en ce domaine est plus appréciée."

Souignons que le budget des "Dix jours western" est de \$125,000. Le dernier cocktail-bénéfice a rapporté le montant de \$16,500.

M. Jacquelin Juneau concluait en disant que les slogans lors des Dix jours étaient: "T'es de la fête, faut le prouver, westernise ta personne et ta propriété. Dans le western pour embarquer, faut au moins te costumer et te décorer."

Conseil de Chicoutimi Le pourquoi de la réception civique qui n'a pas eu lieu

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — C'est par une distorsion des communications entre les différents intervenants qu'à l'hôtel de ville de Chicoutimi, on expliquait "l'incident diplomatique" survenu le 25 juin dernier, lors des cérémonies d'ouverture de la Semaine du Canada.

Dimanche dernier en effet, les organisateurs et dignitaires présents à la levée du drapeau canadien au sommet du mât de l'hôtel de ville n'ont pu, comme ils s'y attendaient, être l'objet après la cérémonie d'une réception civique à l'intérieur de la bâtisse municipale: rien n'avait été prévu par les fonctionnaires concernés.

Lundi, M. Gaston Dufour, conseiller de La Baie présent aux cérémonies d'ouverture à Chicoutimi, faisait une vive sortie contre les élus chicoutimiens, qu'il accusait essentiellement de manquer de savoir-vivre.

Réaction

Du côté chicoutimien, il fallait s'attendre à une réaction à des accusations qui portent sur un inci-

dent qui, ironie du sort, ne s'est répété qu'une autre fois dans un passé récent: lors d'une réception civique "loupée" à l'occasion des cérémonies d'ouverture de la Semaine du Canada de 1977.

L'agent de liaison de l'administration municipale, M. Guy Bergeron, expliquait hier, dans une lettre qu'il adressait aux élus, que l'incident était probablement attribuable à la procédure non orthodoxe employée dans le cheminement de la demande du comité organisateur des festivités de la Semaine du Canada.

M. Bergeron précise qu'effectivement, il était question dans la demande du comité organisateur de "la possibilité pour la ville de Chicoutimi d'organiser (...) le cocktail (...)".

Toutefois, continue-t-il, la résolution votée par le conseil à cet effet ne fait que référer aux demandes de la lettre, qui concernaient aussi des autorisations de parade, feu d'artifice, etc.

De plus, M. Bergeron affirme n'avoir jamais reçu au service qu'il dirige, "de résolution en ce sens". Il ajoute également n'avoir pas discuté de cette question précise

lors de la seule communication avec la secrétaire du comité d'organisation.

Par ailleurs, le lieutenant de la Sécurité publique, M. Marcel Harvey, faisait savoir au conseil que le retard des deux policiers à se rendre sur les lieux pour escorter la parade qui devait suivre la levée du drapeau était dû à la commission d'un crime majeur à Chicoutimi.

Réservoir

Ce n'est pas \$500,000 mais bien \$838,000 que coûtera aux contribuables la construction d'un réservoir d'un million de gallons pour améliorer le réseau d'aqueduc du secteur Nord de Chicoutimi.

Le règlement d'emprunt présenté hier évalue en effet la construction du réservoir lui-même à \$660,000 le reste étant réparti dans des honoraires professionnels, des imprévus et des frais de financement.

Lors de l'adoption du programme annuel d'immobilisations en mai dernier, les élus avaient en effet accepté d'affecter \$500,000 à ce chapitre, pour résoudre le problème de la pression du réseau dans le secteur.

Entre l'U de M et l'hôpital de Chicoutimi Il est prématuré d'affirmer qu'une entente est impossible

CHICOUTIMI — Les démarches amorcées au mois de janvier dernier auprès de la faculté de médecine de l'Université de Montréal par les représentants de l'hôpital de Chicoutimi pour conclure une affiliation avec l'institution montréalaise sont en état de flottement et il est prématuré de dire qu'une entente entre les deux institutions est impossible.

Hier, l'ex-président du Conseil des dentistes et médecins de l'hôpital de Chicoutimi, M. Aurélien Carré, a tenu à contredire une manchette parue le matin et qui faisait état des propos tenus la veille par le doyen de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, M. Pierre Boies. Ce dernier confiait au Quotidien qu'il ne pouvait être question d'une affiliation avec l'hôpital de Chicoutimi dans le sens que le veut la loi.

D'après les propos que tenait M. Carré hier le dossier est présenté au stade du statu quo à la suite d'une indication en ce sens du vice-doyen à l'enseignement de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, M. Guy Lamarche.

En vertu de cette indication les représentants de l'hôpital de Chicoutimi n'ont encore fait aucune demande officielle d'affiliation auprès du conseil de la faculté montréalaise de médecine. Cela explique ainsi la déclaration faite plus tôt cette semaine par le doyen Boies.

A l'heure actuelle, dans l'étude du dossier, il y a deux éléments à retenir. Premièrement, depuis un certain temps le processus pour la nomination d'un nouveau doyen à la faculté de médecine de l'Université de Montréal est en marche. Le remplacement du doyen actuel ne signifie pas cependant que M. Boies est récalculant à une entente avec Chicoutimi. Tout au contraire, les représen-

tants chicoutimiens seraient vu confier qu'il y aurait plus de facilité à faire valoir une affiliation avec l'hôpital de Chicoutimi auprès du doyen Boies.

Le second élément consiste en l'étude que mène les autorités à l'enseignement de la faculté montréalaise auprès du nouvel hôpital de ville Laval pour connaître les ressources et facilités qu'offrent

cette nouvelle institution.

La décision de Montréal à cette étape-ci dépend de ce qui ressortira des recherches à ville Laval et de la venue d'un nouveau doyen.

Quoiqu'il en soit, le dossier presse. Au mois de novembre prochain si rien ne s'est produit, il sera assuré que l'hôpital de Chicoutimi ne pourra recevoir d'internes au cours de l'année.

VENTE Fin De Mois

1977 Pinto Square	
Transmission standard, bas millage.	
\$3,690	
SPECIAL F.D.M.:	
1976 Oldsmobile Cutlass 2 portes, servofreins, servodirection. SPECIAL F.D.M.:	1975 Pontiac Station-Wagon telle quelle. SPECIAL F.D.M.:
\$3,690	\$1,875
1975 Ford Gran Torino 2 portes, peinture et pneus neufs. SPECIAL F.D.M.:	1977 G.M.C. Vandura ¾ tonne, peinture neuve, V-8 automatique. SPECIAL F.D.M.:
\$2,190	\$4,990
1977 G.M.C. ½ tonne V-8, automatique, radio, très propre. SPECIAL F.D.M.:	1976 G.M.C. automatique V-8, servofreins, servodirection, radio. SPECIAL F.D.M.:
\$4,690	\$2,990
1975 Chevrolet ½ tonne V-8, automatique. SPECIAL F.D.M.:	1975 Blazer Chevrolet 2 X 4 V-8, automatique, radio. SPECIAL F.D.M.:
\$2,375	\$3,790

Nous avons en main plusieurs autos 72-73-74 en très bonnes conditions avec la garantie Wins disponible.

Nous avons en main le plus gros inventaire d'autos neuves au Lac-St-Jean.

450 Boulevard Dequen, Alma 662-3431
PONTIAC, BUICK, CADILLAC, GMC.

Ultime hommage à Georges Larouche

CHICOUTIMI — "Il a été avocat plus de trente ans à Jonquière, a été l'un des avocats qui en connaissait le plus en procédure".

Après avoir rappelé la dernière apparition de l'avocat Larouche en cour, alors qu'il était handicapé et qu'il ne pouvait se déplacer qu'en chaise roulante, le magistrat a signalé que M. Larouche avait aussi été écrivain.

De plus, le disparu a touché au marché touristique.

Michel Tremblay,
C. d'Av. Avv.

ASSURANCES GENERALES

678, Des Saguenéens, Chicoutimi
Tél.: 549-9983

gagnon et monette
avocats

marc gagnon avocat
1 place du royaume chicoutimi
771 5 16
robert monette avocat
545 1888

CRD Appui ferme à l'endroit du mémoire de l'UQAC

JONQUIERE — Un appui très ferme à l'endroit du mémoire de l'Université du Québec à Chicoutimi et du développement du Centre de recherche d'Arvida, telles ont été les principales questions sur lesquelles les administrateurs du Conseil régional de développement ont pris position lors de leur assemblée à Chute-à-l'Ours, à Normandin en fin de semaine.

Selon le président, M. Paul Tremblay, le document qui sera transmis, d'ici la mi-juillet, à la Commission d'étude sur les universités, traitera principalement des règles de financement, de considérations particulières pour les régions périphériques et surtout d'un traitement équitable pour une jeune université comme la nôtre.

Pour sa part, le directeur général du CRD a déclaré qu'une campagne de sensibilisation auprès de tous les mouvements socio-économiques de la région sera entreprise afin de convaincre le gouvernement de reconsidérer la dé-

cision prise avant même qu'il ait été informé des recommandations de la Commission d'étude.

M. Thomas-Eugène Simard a dit regretter que la région, une fois de plus, soit dans "l'obligation de se battre et de dépenser des énergies qui pourraient être beaucoup plus utiles dans d'autres dossiers régionaux, si les gouvernements parvenaient à comprendre que les législations ne doivent pas être modelées uniquement en fonction des grands centres de Montréal et de Québec."

En ce qui concerne le Centre de recherche d'Arvida, le président a rappelé que le CRD avait dépensé beaucoup d'énergies, l'année dernière, pour empêcher le déménagement de ce Centre à Kingston, en Ontario. Sans préciser la stratégie qui sera employée pour favoriser le maintien et le développement de ce Centre de recherche, M. Tremblay a dit qu'il solliciterait incessamment une rencontre avec M. Jean Halley, président de la FSSA.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Terre des Hommes accueille la région

Depuis lundi matin, c'est la grande foire saguenéenne et jeannoise à la Maison du Québec de Terre des Hommes, alors que la région ouvre cette série de semaines de promotion touristique organisée par la deuxième année consécutive par la Société des festivals du Québec.

En ayant été choisie comme première région à participer cette année à cette activité, le Saguenay-Lac-Saint-Jean peut donc offrir aux Montréalais et aux milliers de gens qui se rendent à Terre des Hommes, un programme intéressant pour les vacances estivales.

D'ailleurs, les organisateurs des principales manifestations touristiques telles que la Traversée internationale du lac Saint-Jean, le Festival western, le Festival du bleuets, le Festival de la gourgane, le Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, pour ne nommer que ceux-là, sont présents à cette semaine et offrent une gamme d'informations susceptibles d'attirer le tourisme chez nous au cours de la saison qui commence.

La date de la présentation de cette semaine du Saguenay-Lac-Saint-Jean ne peut pas mieux tomber, entre les congés des fêtes du Québec et du Canada alors que Terre des Hommes est bondée de visiteurs durant cette période.

Et lundi matin, les organisateurs ont su ouvrir cette période de foire de la façon la plus typique possible mêlant dans cette atmosphère d'hospitalité et de gaieté, soupe aux gourganes, tourtières et tartes aux bleuets.

Mais, une petite ombre au tableau; seulement deux ou trois media d'information de la métropole ont daigné se déplacer pour informer leurs lecteurs et leurs auditeurs de cet événement. C'est d'ailleurs la même histoire qui se répète d'années en années mais la presse montréalaise aurait avantage à accorder plus de colonnes d'information aux manifestations qui touchent les régions du Québec alors que les sondages indiquent que les gens sont de plus en plus intéressés à connaître avant tout ce qui se passe chez eux, dans leur municipalité, dans leur région et dans leur province avant bien sûr le reste du monde entier.

Mais passons, puisqu'à l'occasion on sait se reprendre lorsque les journalistes montréalais "découvrent" la région lors de leur visite chez nous à l'occasion de grands événements surtout

politiques.

Mais si la région est à l'honneur durant cette semaine à Terre des Hommes et est aussi présente tout au cours de la saison alors que les visiteurs à la Maison du Québec peuvent admirer un exhibit assez remarquable exécuté par des artisans de la région et qui s'étend sous la bannière du Saguenay-Lac-Saint-Jean, tout à côté de celles des autres régions du Québec.

Il semble bien, selon les dirigeants de cette manifestation, que cet exhibit est particulièrement populaire chez les visiteurs dont la plupart viennent de Montréal et des banlieues, pour en connaître plus sur cette région qui leur paraît très lointaine.

Je n'ai pas participé à cette manifestation d'ouverture de la semaine du Saguenay-Lac-Saint-Jean, mais les commentaires que j'ai recueillis étaient des plus élogieux. Je me souviens des succès remportés l'an dernier, alors que la région avait déplacé le plus de visiteurs, notre semaine était vers la fin de juillet alors que la majorité des gens avaient déjà choisi l'endroit où passer leurs vacances annuelles. Plusieurs d'entre eux avaient bien promis de visiter le Saguenay-Lac-Saint-Jean cette année et on verra au cours des prochaines semaines déjà des résultats de cette promotion.

La semaine des régions du Québec à la Maison du Québec à Terre des Hommes est une initiative des plus louables puisqu'elle permet à tous de mieux faire connaître et ce, à un coût minime alors que le tout est subventionné par le ministère du Tourisme de la province. Sous l'habile direction de Mme Laurence Duval, ancienne présidente du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, cette semaine du Saguenay-Lac-Saint-Jean est haute en couleurs et en atmosphère et elle donnera certainement encore cette année des résultats intéressants. Si les Montréalais et les gens d'ailleurs sont invités à nous visiter cette année, faudrait-il également que tous et chacun profitions nous aussi de cette période estivale pour participer à nos manifestations et mieux connaître notre magnifique coin de pays. Aux gens de l'extérieur nous disons "Visite ta province d'abord, à ceux du Saguenay-Lac-Saint-Jean on peut aussi leur rappeler de visiter leur région en premier lieu.

Denis TREMBLAY

LA SEMAINE DU CANADA



PAROLE AUX LECTEURS

Sujet réservé aux couples

A M. Gaston Trudel, Président (FCDISMPCAI) = Front commun pour le respect des droits individuels, surtout les miens, pis ceux des autres itou -- Section Roberval.

Monsieur, Ne croyez-vous pas que c'est là un bien grand titre pour un esprit de votre valeur? (C'est-à-dire, à mon avis, aussi borné). Avez-vous été élu, à cette présidence, par une association ou un comité existant, ou vous êtes-vous, simplement, vous-même couronné de ce titre?

Passons, maintenant, au sujet principal que vous exposez dans le journal LE QUOTIDIEN, du 11 juin courant, dans la section "COMMENTAIRE QUOTIDIEN", en page A 4, sous le titre: "SUJET RESERVE AUX COUPLES". Vous vous attaquez premièrement au cléricisme de la province de Québec, et, principalement de notre belle région SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN, que vous accusez d'asile à toutes les "bondieuseries" qui combattent l'avortement.

L'argument choc de ce groupe, dites-vous, est que l'avortement est un meurtre. Allons! monsieur, vous ne pouvez toujours prétendre que c'est autre chose... couper le fil de vie d'un fœtus en voie de formation pour devenir un enfant qui prendrait place dans la société humaine. "Aucun biologiste respectueux de la science... (permettez-moi de faire, ici, une pause dans votre affirmation et poser la question suivante: - Sont-ils vraiment, tous, respectueux de la vraie science, ou seulement de celle qui leur rapporte un gain monétaire?) et je continue, votre exposé... ne peut dire à

vos yeux, vous pouvez vous organiser quelques petites sauteries, si le coeur vous en dit. Quelque chose que nous pourrions nommer: Notre Bastille canadienne-française. Vous devez cependant garder présent à l'esprit que votre pays, se trouve aussi le nôtre. Il a été bâti par les générations qui nous ont précédées. C'était de très grands patriotes. Ils avaient deux amours qu'on ne peut pas séparer: L'amour de Dieu et l'amour de la patrie.

Maurice Bergeron, 1168, Mgr-Racine, Chicoutimi. Le 19 juin 1978.

quel moment apparaît la vie chez le fœtus. "Un signe certain que la vie existe, dites-vous, est une activité électro-encéphalographique dont le fœtus est dépourvu." Vous n'avez, sans doute, jamais observé, au microscope, un spermatozoïde dans sa course vers l'ovule qui, lui, frémit à son approche.

Si ce n'est pas là le début de la vie, lorsqu'ils se sont unis pour poursuivre leur oeuvre grandiose dans la formation d'un fœtus, qui est la trame vivante d'un enfant en formation, je me demande ce qu'est en vérité: LA VIE...! Avant de vous permettre d'approuver et défendre ce "CRIME", vous devriez vous renseigner, Monsieur le président...!!!

Quant à votre argument que l'Eglise est contre l'avortement, parce qu'elle veut vendre sa camelote; je vous dirai que l'Eglise, dans son objection à l'avortement, s'appuie sur l'ordre que le Créateur même de la vie, c'est-à-dire DIEU, a donné au genre humain en lui disant: - "Allez et multipliez-vous" et, aussi, sur cette défense qu'il a faite à l'homme... (j'entends, ici, aussi bien la femme...) par son commandement: - "Tu ne tueras point." Votre conscience endormie, ou trop avide de plaisir sans responsabilité, vous fait peut-être oublier ces commandements, que votre mère a dû vous enseigner dans votre enfance.

Votre attitude est une insulte à votre mère, qui a eu le courage de vous porter dans son sein. Je comprendrais son chagrin à vous lire et, je la salue respectueusement, je suis

d'opinion qu'elle n'est pas celle qui a mis des idées aussi sottes dans votre tête.

Vous dites que "vous trouveriez l'Eglise plus convaincante, si vous n'en connaissiez pas l'histoire"...; et la vôtre, votre histoire, pauvre monsieur, est-elle si propre qu'elle vous permet de cracher sur le clergé?

Il est vrai que dans le bercail, c'est-à-dire, dans le sein de l'Eglise, il y a eu, et il y a encore, des moutons noirs qui font taches parmi la multitude des moutons blancs, c'est-à-dire ceux qui nous enseignent, honnêtement, les commandements de Dieu.

"Plus on est de fous, plus on rit", dites-vous; pauvre vous!... vous n'auriez qu'à vous regarder dans un miroir avec vos folles idées et rire à gorge déployée, car, vous n'auriez pas besoin de compagnie, dans la sottise, vous êtes complet.

Quant à moi, je n'approuve ni la peine de mort, ni l'avortement, je crois, cependant, qu'il y aurait des mesures éducatives, dès l'enfance, qui pourraient et devraient être prises pour former des consciences plus morales, qui auraient le vrai sens du devoir, et, qui diminueraient, presque jusqu'à l'extinction, ces crimes qui mènent à la peine de mort.

C'est donc au gouvernement et aux éducateurs, ainsi qu'aux parents, à coordonner des mesures éducatives pour orienter les consciences vers le respect réel du prochain et de l'être humain, bannissant ainsi le crime dans notre société, et cela, presque totalement.

Entre la peine de mort et l'avortement, il y a une grande différence, tout un fossé je dirais, car le condamné à la peine de mort est un être pensant et possédant toutes facultés pour reconnaître le bien du mal, et de ce fait, est coupable de son crime; tandis que, dans l'avortement, le fœtus est un innocent qu'on condamne et exécute... car cet être, tout petit, ne s'est pas mis de lui-même sur le chemin de la vie, il n'est donc pas coupable et, par conséquent, ne doit pas être puni; il a droit à la vie et à venir au monde. Les vrais coupables de sa conception sont ceux qui, légitimement ou non, se sont permis des relations sexuelles qui pouvaient, éventuellement, je dirais même: "par la grâce de Dieu", amorcer une nou-

velle vie, et qui, maintenant leur passion sentimentale assouvie, se refusent à prendre la responsabilité d'acheminer cette nouvelle vie vers la naissance heureuse.

L'élimination d'un fœtus, que vous décrivez comme un assemblage informe de cellules, qui n'est pas viable par lui-même (c'est vous qui le dites, mais vos dires ne sont pas preuve de véracité) C'EST UN MEURTRE! vous craignez le risque de paraître obtus; serait-ce donc que vous commencez à vous voir sous votre vrai jour?...

Parce que vous avez lu les écrits d'Etienne Pedneault, infirmière FCRV de La Baie, cette femme intelligente et femme de coeur, qui lutte pour le droit à la vie, vous cherchez à la ridiculiser mais, n'oubliez pas que, quiconque crache le venin, ça lui retombe toujours sur le nez. Etienne Pedneault n'a jamais dit que 25 enfants, soit 25 maternités, rendaient une mère plus heureuse qu'une seule maternité, un seul enfant. Moi, je vous dirai, cependant, qu'une famille nombreuse est plus heureuse qu'une famille d'un unique enfant, nous en avons des preuves tous les jours, et ça, je l'ai constaté tout au long de mon existence.

Les droits individuels, vous pouvez en parler à votre aise, vous qui vous faites fort de supprimer ceux de l'enfant en voie de formation. Vous vous dites, sans doute, catholique ou, du moins, chrétien, mais, vous ne pensez pas à l'âme de cet enfant, probablement, n'êtes-vous pas pratiquant car, autrement, vous auriez pensé et vous auriez une toute autre conception sur le sujet de l'avortement.

Vous affirmez que d'avoir ou ne pas avoir d'enfants est une décision personnelle, qui ne regarde que le couple ou la femme, et, que ça n'est pas les oignons de Jean-Noël Tremblay, d'Etienne Pedneault (inf. FCRV de La Baie), de M. le curé ou qui que ce soit d'autre. Alors, si tel est le cas, ça n'est pas plus de vos oignons!... Pourquoi donc venez-vous régenter les gens qui ont une conscience et du coeur? Pourquoi vous mêlez-vous d'approuver et défendre les ASSASSINS? Vraiment, je ne vous méprise pas, je vous plains, car vous faites pitié!!!

L. Demers, Ste-Bernadette-de-Bolleau, Bureau Lalement, Cté Dubuc, P.Q., GOV 1HQ.

PAROLE AUX LECTEURS

Le Québec est au monde

Eh oui! C'est ce que proclament les organisateurs de la fête nationale des Québécois. A vous, chers amis, je voudrais pouvoir chanter: "Comme le dit un vieil adage, rien n'est plus beau que son pays, et de le chanter, c'est l'usage, le mien je le chante à mes amis!"

Je ne puis vous chanter ce beau pays. A tous ces compatriotes qui viennent de le découvrir, je citerai quelques faits saillants qui ont marqué notre histoire. C'est en 1534 que Jacques Cartier toucha la terre ferme du Canada. Ce grand navigateur, fit une première halte à Gaspé. Son premier geste sur cette terre, jusque-là inconnue, fut de s'agenouiller et de baisser le sol qu'il venait de découvrir. Puis, il planta une croix et c'est au nom de François Ier qu'il prenait possession du territoire.

Le sieur Samuël de Champlain remonta le Saint-Laurent en 1608 et fonda une bourgade sur le cap Diamant. Québec était placé sur la carte du monde. Champlain était un grand chrétien et un grand patriote. Pour ce dernier: "Le salut d'une âme valait plus que la conquête d'un empire."

Louis de Frontenac fut gouverneur de la Nouvelle-France de 1672 à 1682 et revint au Canada en 1689; il sauva la colonie en 1690 par cette seule parole énergique: "Dites à votre

maître que je lui répondrai par la bouche de mes canons!" Cela a suffi pour décourager le général Phipps d'assiéger Québec. Ce dernier rebroussa chemin avec ses armées.

Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve remonta le Saint-Laurent en 1642 jusqu'à une très grande île. Le lendemain, le père Vincent Vimont célébra le sacrifice de la messe et consacra l'île à la Vierge. Le nom de Ville-Marie lui fut donné et reconnu par tous, jusqu'au jour où l'on a convenu de la nommer Montréal.

Parmi ceux et celles qui ont laissé leur marque nous retrouvons les Marguerite Bourgeoises, les Jeanne-Mance, les Madeleine de Verchères, les Dollard des Ormeaux et ses 16 compagnons qui ont sauvé la colonie au Long-Sault. C'est l'histoire de ces courageux Jésuites, que l'amour du Christ poussa jusqu'à vouloir évangéliser les dangereux Iroquois. Ces derniers les tuèrent tous dans les années 1648-49.

Je ne saurais passer sous silence ces deux grands explorateurs: Pierre Gaultier de Varennes. (La Verendrye), ce Français, né à Trois-Rivières, s'est aventuré sur le continent sauvage jusqu'aux Montagnes Rocheuses. Le bon père Jacques Marquette descendit le Mississippi jusqu'au Golfe du Mexique.

Partout où ces deux découvreurs ont fait une halte, ils ont souligné d'une façon particulière que des Français étaient passés par là. Pour eux, la patrie ne devait pas avoir de frontière: "A Mare Usque ad Mare."

Je me sens triste devant toutes ces tentatives pour nous faire oublier notre glorieux passé. Oui! le Québec est au monde... Ce n'est pas d'hier. Nous voulons souligner à notre façon, cet événement, en fêtant, d'une manière digne notre saint patron, Jean-Baptiste, le précurseur du Messie. Pour vous, qui venez tout juste de découvrir

le Québec, vous pouvez vous organiser quelques petites sauteries, si le coeur vous en dit. Quelque chose que nous pourrions nommer: Notre Bastille canadienne-française. Vous devez cependant garder présent à l'esprit que votre pays, se trouve aussi le nôtre. Il a été bâti par les générations qui nous ont précédées. C'était de très grands patriotes. Ils avaient deux amours qu'on ne peut pas séparer: L'amour de Dieu et l'amour de la patrie.

Maurice Bergeron, 1168, Mgr-Racine, Chicoutimi. Le 19 juin 1978.

Ovila Melançon, c.s.c., Foyer de Marie, Ste-Scholastique, Qué. JON 1S0 Tél.: 1-514-258-2342

Il publie son 33e

Je viens de publier mon 33e volume, qui s'intitule: BAPTEME DANS L'ESPRIT-SAINT ET RENOUVEAU CHARISMATIQUE. Il s'agit du PROBLEME du Renouveau charismatique. Il constitue un point d'interrogation pour de nombreux théologiens autant que pour les profanes en sciences religieuses.

Plusieurs considèrent que la formule: "baptême dans l'Esprit-Saint" n'est pas fondée sur l'écriture Sainte et la théologie. Néanmoins, une étude approfondie de ce problème démontre que cette formule, ainsi que l'explication qui y correspond, sont bien fondées sur

l'écriture Sainte et elles peuvent se justifier et s'expliquer par la théologie traditionnelle. Le présent ouvrage semble apporter toute la lumière requise sur cette question, avec de nombreuses nuances et précisions, presque généralement ignorées, même dans le Renouveau charismatique. Cet ouvrage, qui est mon 7e sur la théologie du Renouveau charismatique, comprend 180 pages et il est en vente au prix de \$3 en plusieurs librairies.

Université du Québec

Les professeurs exigent que le siège social soit aboli

par Gilles Lalancette

CHICOUTIMI — C'est un jugement sévère que porte la Fédération des associations de professeurs des universités du Québec à l'égard du siège social de l'Université du Québec. La fédération exige ni plus ni moins que l'abolition de l'organisme ce qui permettrait de rapatrier un budget d'environ \$6 millions ce qui aurait pour effet d'améliorer considérablement le support à l'enseignement et à la recherche dans les institutions universitaires de la province.

C'est l'essentiel des propos tenus par le secrétaire général de cette fédération, M. René-Serge Larouche à l'occasion d'une conférence de presse qui a eu lieu hier matin. Dans l'esprit de la FAPUQ, le siège social de l'Université du Québec vient renforcer la lourdeur administrative déjà connue au ministère de l'Éducation en ce qui concerne les universités.

Dans cette optique, l'argumentation de la fédération s'inscrit dans une refonte complète des mécanismes de planification au ministère de l'Éducation.

Envers les planificateurs de l'État, la FAPUQ estime qu'ils se comportent comme les administrateurs des années 1950. Ils préviennent la sélection d'individu, consultent selon leur choix des interlocuteurs privés.

Cette situation a pour effet, selon M. Larouche, de freiner le dynamisme de la communauté universitaire. Elle constitue un des plus puissants appuis au modèle élitiste de l'université au Québec.

Justement en ce qui a trait à la planification, la FAPUQ exige d'être reconnue comme un partenaire de plein droit dans l'élaboration des politiques universitaires. Elle déclare avoir son mot à dire puisque la fédération véhicule le point de vue d'au moins 85 pour cent des professeurs d'université dans la province.

Sauf le conseil des universités, la FAPUQ croit que les autres organismes de coordination et de planification fonctionnent en vase clos. "Ils opèrent en retrait complet des syndicats et associations de professeurs", lance M. Larouche.

Dans cette optique, la Commission d'étude sur les universités

aura permis à chaque organisme intéressé de faire valoir son argumentation au sujet du réseau universitaire. Pour la FAPUQ, l'accent a été trop prononcé sur la technocratie gouvernementale et administrative au détriment de l'enseignement et de la recherche.

De toute façon, la FAPUQ craint la Commission d'étude sur les universités. Le secrétaire général est peu bavard à ce sujet mais on la dit transparente.

Enseignement et recherche

Les Québécois francophones sont nettement défavorisés au chapitre de la recherche et de l'enseignement selon le secrétaire général de la FAPUQ.

A titre d'exemple, il cite des données recueillies au chapitre des titulaires de doctorats. La moyenne pour le Québec est de 1 pour 25,000 personnes tandis que pour le reste du Canada elle est de 1 pour 7,000.

De plus, les Québécois francophones qui ont atteint un niveau de formation universitaire sont de 40 pour cent moins nombreux que les

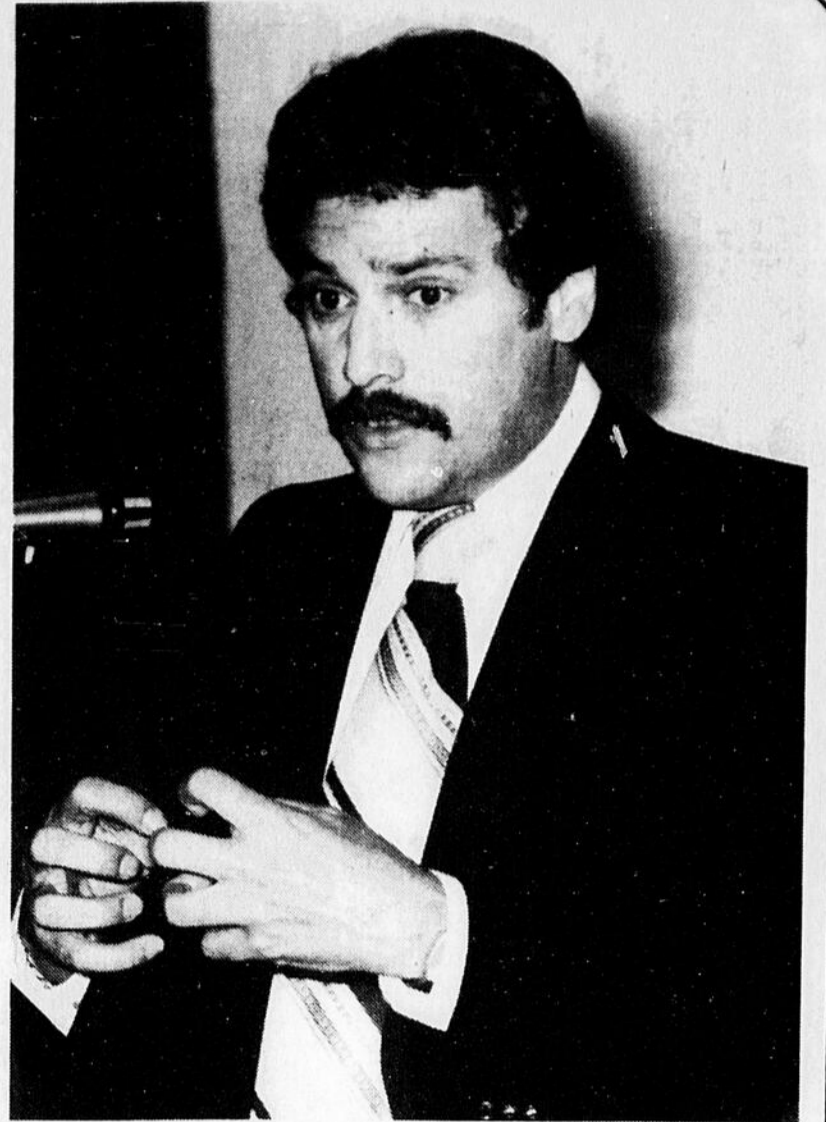
Canadiens des autres provinces.

Au chapitre de la recherche, la FAPUQ se réfère aux conclusions d'un mémoire présenté conjointement par les universités Laval, de Montréal et de Sherbrooke sur les bénéfices que retirent les institutions francophones du gouvernement fédéral.

La part du Québec est donc minime. En dépit du fait que les chiffres ne soient pas récents, il est dit qu'en 1967-1968, les universités francophones ont retiré 11 pour cent d'un montant de \$72,481,000 soit \$8,046,000 ce qui est nettement insuffisant.

En somme, la FAPUQ exige de l'État québécois une implication plus sérieuse dans le domaine de la recherche notamment en ce qui concerne l'énergie, l'océanographie et la toxicomanie de l'environnement.

En ce qui concerne le problème de l'Université du Québec à Chicoutimi, la FAPUQ partage entièrement l'opinion de l'institution et revendique du ministère de l'Éducation une nouvelle formule de financement en tenant compte des particularités régionales.



PROFESSEURS D'UNIVERSITES — Le secrétaire général de la Fédération des associations de professeurs des universités du Québec M. André-Serge Larouche, estime que l'État doit réviser sérieusement ses priorités en matière d'enseignement universitaire.

AU PALAIS DE JUSTICE

Stupéfiant: procès au mois d'octobre

CHICOUTIMI — Un individu de Chicoutimi devra se présenter à son procès au début du mois d'octobre prochain en rapport avec une accusation de possession de stupéfiant.

L'arrestation de ce jeune homme est survenue au mois d'avril dernier, et elle a été effectuée par un agent de la Gendarmerie royale.

Le limier fédéral s'est présenté dans un endroit fort achalandé de Chicoutimi pour rencontrer celui qu'il devait mettre sous arrêt, à la suite d'une indication qui lui avait été faite que cet individu possédait des stupéfiants.

Après avoir demandé à cette personne de la suivre, celui qui était sous arrêt laissa tomber un paquet, selon la version policière. Le sac, qui a immédiatement été recouvert par le limier, contenait une substance interdite par la loi fédérale sur les stupéfiants.

Sous l'inculpation de possession de 14,5 grammes de stupéfiants, le Chicoutimien devra comparaître le 3 octobre prochain.

Mineur

Parce que le 1er novembre 1976, il était d'âge mineur, un jeune homme aujourd'hui âgé de 18 ans a pu recouvrer sa liberté sans préjudice et l'accusation de possession de stupéfiants portée contre lui ne tient plus.

Le juge s'est ainsi adressé à l'inculpé: "Parce que le 1er novembre 1976 vous n'aviez pas atteint l'âge de 18 ans, vu la confirmation de ce fait, le tribunal déclare qu'actuellement il n'a aucune juridiction pour décider de cette cause sans prendre les moyens légaux prévus par la loi. Alors vous êtes libre".

Prison

Pour s'être emparé d'un montant de \$370 sous de faux motifs, un individu dans la vingtaine de Chicoutimi devra passer en prison les dix prochains mois.

Sous les deux premiers chefs d'accusation, soit d'avoir frustré à deux reprises le même épicière pour un montant de \$100, \$50 à chaque reprise, l'inculpé a écopé de deux mois de prison par chef, soit un total de quatre mois.

Dans le troisième cas, six mois de prison ont été imposés à cet homme qui, sous de faux motifs, s'est emparé de \$270.

Rejet

N'ayant pas accumulé une preuve suffisamment étanche pour poursuivre deux individus en rapport avec deux affaires différentes, le ministère public a décliné les plaintes et les inculpés ont pu recouvrer leur liberté sans préjudice.

Cette façon d'agir de la part du ministère public a plu à la Cour qui, dans une discussion, signalait que cela était très honnête de la part de la couronne de reconnaître les faits.

Consolidation

Un inculpé, que la Cour a confié aux cellules jusqu'à jeudi, aura tout ce temps pour s'entretenir avec son procureur qui veut liquider d'un seul trait plusieurs dossiers au crédit de son client.

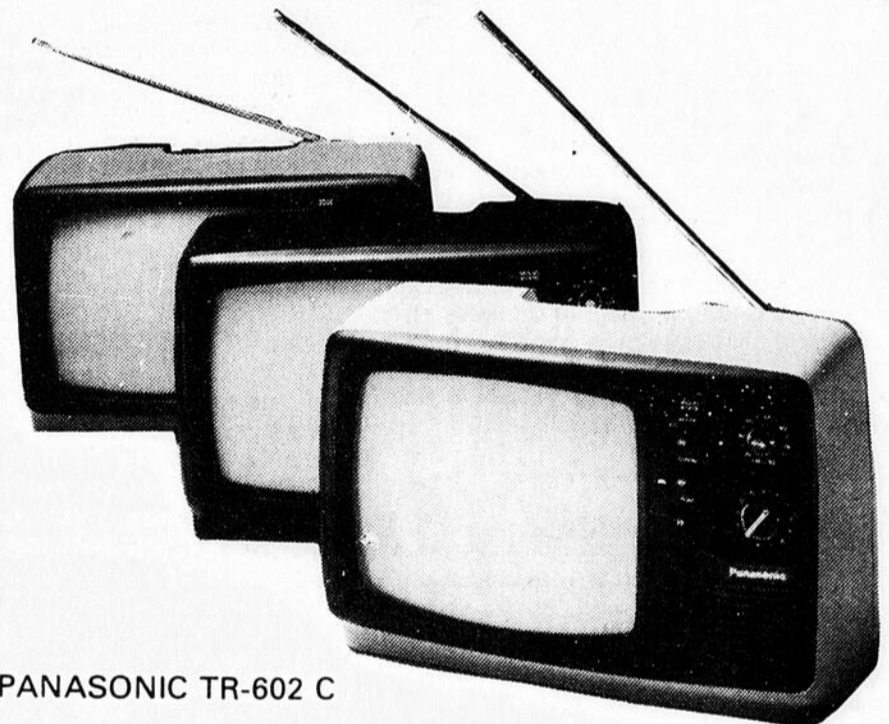
Hier, l'individu comparait sous des accusations de voies de fait, d'avoir volé une montre d'une valeur de \$200 et d'avoir tenté de voler de la marchandise évaluée à moins de \$200. Sous ces chefs d'accusation, le jeune homme d'une vingtaine d'années a plaidé coupable.

Il a fait de même sous les accusations d'avoir eu en sa possession une arme dans un dessein dangereux ou en vue de commettre une infraction.

Le magistrat a refusé toute clémence à cet individu, du fait qu'il a quitté son épouse à Montréal pour revenir dans la région, du fait également qu'un rapport présentiel peu élogieux a été soumis au juge. On indique dans le document qu'il y a risque de récidive.

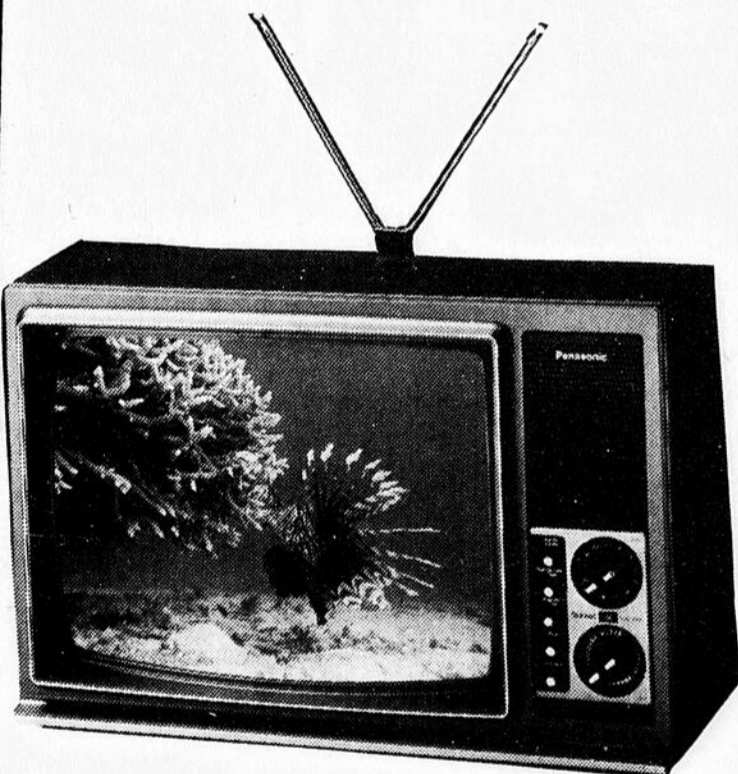
Malgré les représentations du procureur du prévenu, le magistrat a renvoyé en cellules l'inculpé qui rencontrera d'ici jeudi son procureur afin sans doute de "consolider" les différents dossiers qu'a à son crédit ce jeune récidiviste.

Sois le bienvenu dans l'ère Panasonic



PANASONIC TR-602 C

Télé portable de 12" diag. Conception ultra-moderne avec châssis 100% transistorisé.



PANASONIC CT-900 C

Télé couleur de 20" diag. Lampe-écran "Quintrex" en ligne et châssis "M.S.I.C. MK-II", 100% transistorisé.



PANASONIC TR-555 C RANGER - 555

Télé portable de 5" avec châssis 100% transistorisé. Alimentation triple.



PANASONIC TR-707 C RANGER - 707

Télé portable de 8" avec châssis 100% transistorisé. Alimentation triple.

Panasonic

gf gagnon FRERES

MEUBLES DE VOTRE LOCALITE

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



GAGNANT D'UNE AUTO

M. André Gilbert, du 872, rue Hertel, à Chicoutimi est l'heureux gagnant de la voiture Dodge Aspen, au tirage organisé aux profits de l'église de la paroisse Sacré-Coeur de Chicoutimi, qui célèbre, cette année, son 75e anniversaire de fondation. Il détenait le numéro gagnant 09925. Sur la photo, M. et Mme André Gilbert reçoivent les clés de l'auto des mains du père Fernand Lapointe, curé de la paroisse, en présence de M. Jacques Dallaire, à gauche, président du comité du tirage et de M. André Bédard, à droite, de la maison Bédard Dodge Chrysler.

90,000 TMOINS A MONTREAL

Plusieurs familles de la région font leurs derniers préparatifs en vue d'assister au congrès international, "La foi victorieuse", tenu par les Témoins de Jéhovah, au parc olympique, à Montréal, du 5 au 9 juillet. Les administrateurs s'attendent maintenant à une assistance de plus de 90,000 personnes, ce qui dépasse leurs prévisions originales. "Ce congrès impliquera tous les membres de la famille", a déclaré M. Richard Kite, porte-parole des Témoins de notre région. Il a ajouté que plusieurs parents profiteront de leurs vacances estivales pour y assister en compagnie de leurs enfants. Les faits saillants du congrès seront la conférence publique qui sera prononcée en sept langues et le baptême de centaines de nouveaux membres par immersion totale dans l'eau.

CLINIQUES FERMEES

Les employés d'hôpitaux de la région prenant le congé de la Confédération le vendredi 30 juin, les cliniques externes seront fermées toute la journée. Cependant, les services d'urgence fonctionneront comme à l'accoutumée.

TRAGIQUE RECORD

Le célèbre pont Golden Gate de San Francisco, haut de quelque 80 mètres, a enregistré 648 tentatives de suicide, dont 637 réussies au cours de quarante et un ans de son histoire, a révélé la police locale. Mme Linda Susan Hamilton, une secrétaire de San Francisco, âgée de 26 ans, a été l'autre jour la onzième personne à survivre à son geste. Projetée dans l'océan à une vitesse estimée à 130 kilomètres à l'heure au moment de l'impact, elle a pu être sauvée par deux promeneurs qui l'avaient vu sauter dans le vide et ont immédiatement nagé à sa rescousse. Le 637ème suicide réussi du haut du Golden Gate a été celui d'un jeune homme de vingt ans.



DEUX TONNES DE CHAIR

Si vous visitez les nouveaux sentiers de la nature du jardin zoologique de Saint-Félicien et en passant près de "La Petite Maison dans la Prairie", nul doute que vous apercevrez un troupeau de mastodontes. Des bisons pour être plus précis, dont certains atteignent les poids respectable de 4,000 livres, comme celui qui est couché et qui se trouve au centre de cette photo. Des animaux paisibles, mais qui font quand même un peu peur. Pas surprenant aussi que la chasse favorite des Indiens et de l'homme blanc de l'Ouest du pays ait été pendant un temps le bison. Il apportait viande et aussi cuir pour bottes et vêtements.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

sidente. Bienvenue à tous.

FAMILLES MONOPARENTALES — Association des Familles Monoparentales Chicoutimi Inc. invite ses membres anciens et nouveaux à l'assemblée mensuelle qui aura lieu ce soir, à 20h00, au 114, rue Jacques-Cartier. Venez rencontrer la nouvelle pré-

LA BAIE

CAISSE D'ENTRAIDE — Dîner de la Baie, aura lieu demain, à 12h00 au Martinet. Conférencier invité: M. Yves Bérubé. Sujet: nouvelle politique des pâtes et papiers.

SPORT NAUTIQUE

Encore cette année, le projet Jeunesse Canada au travail offre la possibilité aux gens du secteur de Saint-Félicien de s'initier et pratiquer les sports nautiques à bon marché et en toute sécurité sur un site non moins fantastique que la rivière Ashuapmouchouan. Le projet met à la disposition de la population des équipements pour le canoë-kayak, la voile, le pédalot et initiation à la plongée sous-marine. Ouvert du lundi au vendredi, de 9h00 à 21h00, et à la fin de semaine, dans l'après-midi. Les quartiers généraux du projet sont situés au Club nautique de Saint-Félicien.



NOUVEAU PRESIDENT

C'est lui le nouveau président du Conseil d'administration de la Corporation du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, M. Jean-Marie Dallaire, photographié avec Mme Lawrence Duval, qui a occupé cette charge au cours des deux dernières années. M. Dallaire oeuvre depuis quelques années au sein de l'organisation du Carnaval-Souvenir. Dans la préparation de la 19e édition, il sera aidé dans son travail par MM. Charles Lessard, Réal Turcotte, Raymond Tremblay, Pierre Fillion, André Tremblay, Martin Beaulieu, Fernand Tremblay, Bruno Gauthier, René Bergeron, Sabin Caron et Mme Stella Morissette. Deux nominations restent en suspens dont celle du représentant de la Base militaire de Bagotville.

CLINIQUE DE SANG

Il y aura une grande clinique de sang dans le mail du centre commercial Place du Royaume, à Chicoutimi, les 5 et 6 juillet prochains. Il y aura 12 lits à la disposition des donneurs. L'objectif est de 500 donneurs par jour. L'an passé, 1,332 personnes avaient répondu à l'appel des organisateurs. Un donneur doit être âgé de 18 à 65 ans. Toutefois, les garçons peuvent donner leur sang, avec le consentement écrit d'un de leurs parents, à compter de 17 ans et six mois. D'autre part, un donneur dont le poids est inférieur à 100 livres ne sera pas accepté.



AUSSEI DES CARREES

La traditionnelle barate à beurre des années trente était souvent et même plus souvent qu'aujourd'hui, en fait, il en existait aussi de forme carrée. Celle-ci, qui daterait du début du siècle, est exposée à l'École Sainte-Marie de Normandin, à travers une foule d'objets historiques qui ont appartenu à des gens de Normandin, depuis 1878. Il y a également exposition de photos et ça aussi c'est à ne pas manquer.

LES FEMMES SONT BELLES A 30 ANS

La beauté commence à trente ans chez les femmes américaines, si l'on en croit le dernier classement des "dix plus belles femmes américaines" publié par le "Harper's Bazaar Magazine". La plus jeune de ces beautés, le plus célèbre mannequin des Etats-Unis, Cheryl Tiegs, a juste trente ans. Figurent également sur la liste les actrices Candice Bergen, 31 ans, Farrah Fawcett-Majors, 31 ans, Lauren Hutton, 33 ans, Faye Dunaway, 37 ans, Ali MacGraw, 39 ans, Dianah Carroll, 42 ans et Liz Taylor 46 ans. "Harper's Bazaar Magazine" a également placé sur sa liste, sans les classer, une princesse, Grâce de Monaco, 48 ans, et une respectable dame de 60 ans, la chanteuse Lena Horne.



VISITES A L'ALCAN

Les visites quotidiennes des installations de l'Alcan dans la région ont repris hier et elles se poursuivront jusqu'au 31 août. A Arvida, il y a quatre départs par jour: 8h15, 10h00, 13h15 et 15h00, du lundi au vendredi inclusivement. Les jeunes de moins de 18 ans ne sont pas admis. A Alma, les visites ont lieu en après-midi seulement, de 14h00 à 16h00. A la centrale hydro-électrique de Shipshaw, les visites ont lieu aussi du lundi au vendredi de 8h30 à 11h00 et de 13h15 à 16h00, et les fins de semaine de 13h30 à 16h00. Les enfants d'âge scolaire sont admis à ce dernier endroit.

CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb de Chicoutimi viennent d'élire leurs officiers pour la prochaine année: le juge Edmond Savard, Grand chevalier; Yvon Tremblay, député Grand chevalier; Yvon Delwaide, trésorier; Laurent Martel, secrétaire-financier; Yvon-R. Brisson, secrétaire-archiviste; Gaston Fortin, chancelier; Benoît Gagné, cérémoniaire; Me Jean-Roger Brodeur, avocat; Maurice Gauthier, garde intérieur; Marcel-G. Tremblay, garde extérieur; Paul Couture, porte-drapeau; Jean-Eudes Tremblay, syndic et L.-P. Bergeron, organisateur. M. l'abbé J.-Arthur Asselin, de nomination ecclésiastique, est l'aumônier du conseil de Chicoutimi.



CAMPING LAC JOLY

Malgré le mauvais temps qui est toujours de la partie, les 200 campeurs du terrain du Lac Joly, à Saint-Honoré, ne s'ennuient pas grâce au programme d'activités mis de l'avant, pour la saison estivale, par le comité des loisirs dont le président est M. Jean-Eudes Gilbert.

Et ces manifestations s'adressent autant pour les jeunes que pour les moins jeunes. Parmi les prochaines activités à venir, mentionnons la journée des enfants le 1er juillet; le tournoi de balle-lente, le lendemain; les ligue de pochettes, tournoi de dards, de pétanques, de fers, etc...

Pour financer ces activités, le comité vend des billets pour le tirage, valide pour deux personnes, d'un voyage en Floride, en collaboration avec l'Agence Bonneau et le propriétaire du camping, M. Louis-Georges Tremblay.

Le prix sera alloué le 26 août, grande soirée de fermeture du camping pour la présente année. Outre M. Gilbert, les membres du comité des loisirs sont: Claude Lacasse, vice-président; Louise Boies, Diane Painchaud, Gaston Bilodeau et Louis Maltais, directeurs.

UN APPUI

Désireux d'appuyer leurs confrères grévistes de Radio-Mutuel et particulièrement ceux de CJMS-Montréal, les employés syndiqués CSN des stations de radio du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont manifesté, hier soir, à Alma, devant les bureaux du ministre de l'Expansion économique régionale, M. Marcel Lessard. Une trentaine de manifestants, membres de la Fédération nationale des Communications sont allés protester publiquement contre le "syndicalisme de scab" en plus d'appuyer les 13 travailleurs de Radio-Mutuel qui ont entamé une grève de la faim depuis dimanche. Par ce geste, les grévistes veulent défendre le droit d'association et le droit de grève, sous juridiction fédérale.

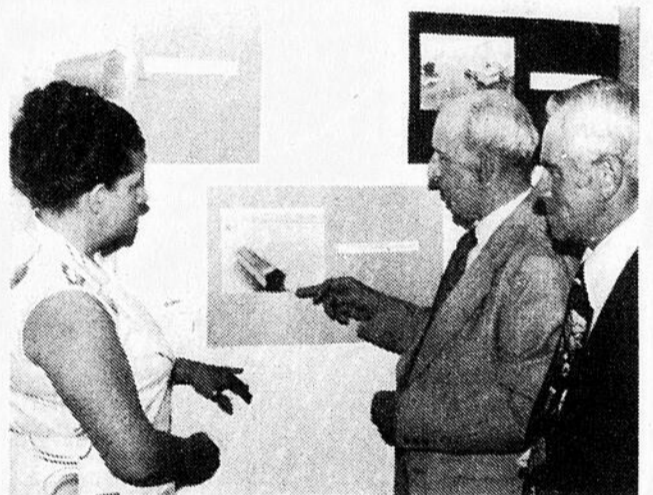
EN DEUIL

Le rédacteur en chef du Quotidien, M. Bertrand Tremblay, est en deuil de son père, M. Auguste Tremblay, âgé de 81 ans, décédé, hier matin, à la suite d'une courte maladie. La dépouille mortelle est exposée au salon de la maison Aubin & Fils, avenue du Séminaire, à Chicoutimi. Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 10h00, en l'église de la paroisse de Saint-Isidore, quartier Rivière-du-Moulin, et l'inhumation aura lieu au cimetière Saguenay. La direction du Quotidien offre ses plus sincères condoléances à la famille éprouvée.



335 ANNEES

Le Centenaire de Normandin a réuni les quatre enfants de feu M. Napoléon Picard qui était le fils de M. Narcisse Picard, un des fondateurs de la municipalité. Ils totalisent 335 années d'âge. On remarque de gauche à droite: Mme Hélène Picard, Thibault, 87 ans de Montréal; Mlle Georgette Picard, 83 ans de Montréal; M. George-Henri Picard, 81 ans, de Normandin et Mme Aline Picard Simard 84 ans de Montréal.



IL Y A 50 ANS A ST-METHODE

Une centaine de photographies montrant les dégâts causés par l'inondation survenue en 1928 étaient exposées en fin de semaine au foyer paroissial. Le montage fut réalisé par M. Raymond Lebeuf de St-Méthode et ces photos ont été fournies par la Société historique du Saguenay. On remarque sur cette photo dans l'ordre habituel: Mme Simone Roberge, responsable de l'organisation avec un groupe d'organismes sociaux; M. Alfred Jobin, âgé de 77 ans qui a vécu cette inondation et qui explique que le pont était complètement entouré d'eau durant trois semaines et M. Ernest Chabot qui avait 6 ans à cette époque.

AUJOURD'HUI

Il y a 59 ans aujourd'hui, le 28 juin 1919, un traité était signé dans le château de Versailles mettant fin à la Grande Guerre.

Créant la Société des Nations, destinée à promouvoir la paix, le traité forçait également l'Allemagne à payer d'importantes indemnités aux Alliés pour sa responsabilité dans le déclenchement du conflit.

1972 — Au sommet de Simla, Mme Gandhi pour l'Inde et le président Bhutto pour le Pakistan décident de régler le contentieux de la guerre de 1971, qui avait abouti à l'indépendance du Bangladesh.

1966 — Les troupes américaines commencent à évacuer la République dominicaine.

1956 — Des révoltes ouvrières sont réprimées dans le sang à Poznan, en Pologne.

1950 — Trois jours après le début de la guerre, les Nord-Coréens s'emparent de Séoul.

1948 — La Yougoslavie est expulsée de Kominform par Staline.

1914 — L'archiduc François Ferdinand d'Autriche, héritier du trône, et sa femme sont assassinés par un étudiant à Sarajevo, en Serbie.

1902 — Les Etats-Unis acquièrent de la France le contrôle du canal de Panama, jusque-là inachevé.

Ils sont nés un 28 juin: L'écrivain Jean-Jacques Rousseau, haï de son contemporain Voltaire qui le trouvait trop partageux (1712-1778).

Le dramaturge italien Luigi Pirandello, auteur de Chacun sa vérité et de Six personnages en quête d'auteur (1867-1936).

GEM L'ÉPICIER QUE GEM

alimentation

GEM



AFFILIÉ À
ÉPICIERIS UNIS INC.

Eau de javel CHANTECLERC, cont. 128 oz .73	Jus de tomates Canada, de fantaisie, AYLMER, bte 19 oz .28	Papier de toilette couleurs assorties, COTTONELLE, pqt 4 roul. 1.09	Pâtes alimentaires coudes, spaghetti, spaghettini, CATELLI, bte 2 lb .71
Pois verts assortis Canada de fantaisie, LIBBY'S, bte 14 oz .35	Détergent liquide pour la vaisselle, PALMOLIVE, cont. 32 oz 1.19	Fromage tranché ST-CASTIN, pqt 8 oz .73	Relish sucrée ST-CASTIN, bocal 15 oz .49

Pâtés de viande jambon, jambon et fromage, CORDON BLEU, bte 3 oz .43	Crème dentifrice ordinaire et menthe, CREST, tube 150 ml 1.59	Nourriture pour chiens au boeuf, TOP CHOICE, bte 2 k 2.69	Biscuits assortiment préfé, CHRISTIE, sac 450 gr 1.19	Biscuits Oréo de Christie, sac 450 gr 1.10	Couches pour nouveau-nés PAMPERS, bte 30 2.49	Bonbons McCormick Mm bananes, Mm cornets, Mm fraises, cello 7 1/2 oz .69	Base pour soupe boeuf et poulet, DU CHEF, bte 7 oz .83	Serviettes de papier couleurs assorties, WHITE SWAN, pqt 60 .44	Patates chips saveurs assorties, HUMPTY DUMPTY, sac 225 g .85	Pâte à tartes feuilletée, ROBIN HOOD, bte 19 oz .78		
Poulet désossé ESTA, bte 7 oz .79	Concentré de raisins congelé, WELCH, bte 6 oz .99	Sauce hot chicken ESTA, bte 14 oz .33	Cristaux à saveurs d'orange RISE 'N' SHINE, env. 3 1/4 oz 3/.83	Arachides en écailles KRISPIE KERNELS, cello 300 g .79	Soupes légumes et pois HABITANT, bte 14 oz .30	Fritures d'aiglefin BLUE WATER, bte 8 oz .99	Sauce aux tomates pour spaghetti, CATELLI, bte 14 oz .53	Mélanges à poudings saveurs assorties, ROBIN HOOD, bte 8 1/2 oz .49	Mayonnaise HELLMAN, bocal 16 oz .99	Savon de toilette CASHMERE BOUQUET 100 g .23	Macédoine Canada de choix, LIBBY'S, bte 14 oz .34	Mais en crème Canada, de fantaisie, LIBBY'S, bte 14 oz .48
Litières pour animaux SAULAR, sac 4 k 1.36	Sacs tout usage BAGGIES, bte 40 .89	Sirap de table HABITANT, boul. 48 oz 1.25	Déodorant parfumé et inodore, SECRET, aérosol 9 oz 1.78	Thé glacé fruits ou régulier, RED ROSE, bte 24 oz 2.28	Assouplisseur de tissus FLEECY, cont. 128 oz 1.88	Détersif en poudre PUNCH, bte 1.2 k 1.35	Rince-bouche SCOPE, boul. 1 litre 2.83	Margarine molle Jumelle, BLUE BONNET, cont. 8 oz 2/.79	Margarine dure FLEISCHMAN, pqt 3 lb 3.35	Café instantané MAXWELL HOUSE, bocal 10 oz 5.89		

Jus d'orange et pamplemousse
sucré ou non sucré,
bte 48 oz
.81

Champignons en entiers
bte 10 oz
.84

Beurre d'arachides
crèmeux,
bocal 16 oz
.95

Cornichons sucrés et tranchés
bocal 15 oz
.61

Pois à soupe
sac 2 lb
.85

Les produits de qualité St-Castin, toujours en bonne place à la bonne place chez notre épicier "Gem"

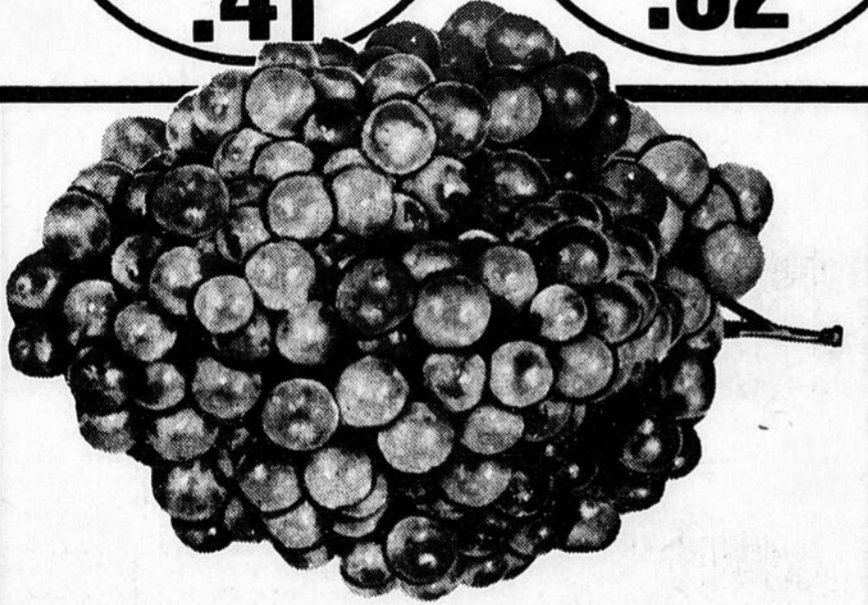
Sacs à poubelles
intérieur,
pat 10
.41

Papier d'aluminium
bte 12" x 25'
.62

Bonbons
saveurs assorties,
cello
.59

Pansements adhésifs
bte 60
.86

Cure-oreilles
bte 180
.78



Raisins verts

variété "sans pépin", produit de la Californie

.95 lb

Canada # 1

Piments verts

produit de la Floride

.59 LB

Nectarines

produit de la Californie, grosseur 96

.89 LB

Radis

produit de la Floride, cello 6 oz

2/.29



Poulets

.75 lb

éviscérés, congelés, catégorie Canada "A", (environ 4 à 5 lb)

GERARD GAUTHIER 683, HOTEL-DE-VILLE, ST-HONORE	BOUCHERIE DAVIS 325, DAVIS, ARVIDA, TEL.: 548-5243
ADHEMAR LAVOIE 2708, BOUL. ST-JEAN-BAPTISTE, CHICOUTIMI TEL.: 549-2271	MAGASIN LAVOIE & FILS ENR. 360, STE-ANNE, CHICOUTIMI TEL.: 543-3389
MARCHE STE-CLAIRE LTEE 247, STE-MARIE, CHICOUTIMI-NORD TEL.: 543-6002	SUPER MARCHE LAURIER LTEE 218, DE LA FABRIQUE JONQUIERE TEL.: 547-2154
MARCHE BRASSARD 190, ANGERS, JONQUIERE TEL.: 547-2666	TRUCHON & LAROUCHE 142, SACRE-COEUR EST, ALMA, TEL.: 662-2390

Bifteck de côtes (rib) tendre et juteux pour B.B.Q. (boeuf de marque rouge) 2.68 LB	Bifteck de côtes (rib) 2.68 LB	Saucisses porc et boeuf BILOPAGE 1.19 LB
Pains de poulet CUISINES ROCHETTE 1.19 LB	Cretons français produit 4 ETOILES, cont. 10 oz 1.25	
Salade au chou crèmeuse, CUISINES ROCHETTE, cont. 16 oz .89	Saucisses fumées ST-CASTIN, pqt 1 lb 1.15	

**IL FAIT BON
MAGASINER
CHEZ GEM**

Les commissaires de la CECO éberlués

Le chef des Black Spiders pourra opérer son garage

par Suzan Pare

QUEBEC (PC) — Le secrétaire de la municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse, M. Jean-Charles Gagnon, a accordé, pas plus tard que la semaine dernière, un permis au chef des Black Spiders, Jean-Marie Leclerc, l'autorisant à opérer le garage qu'il possède à un mille du village.

Les commissaires de la CECO paraissent éberlués, hier, en apprenant la nouvelle de la voix même de M. Gagnon. "Mais qu'est-ce qui pressait tant d'accorder un permis à Leclerc, surtout au moment où cette commission se penche sur les activités de ces Black Spiders, de ces "sans allure", de ces parasites de la société qui mettent une population en désarroi?", s'est enquis le juge Denys Dionne, président de la

commission.

M. Gagnon a alors tenté de justifier son geste en alléguant qu'il fallait permettre à Leclerc de gagner son pain.

Venu témoigner avant M. Gagnon, le maire de la ville, Rémy Michaud, avait dit ignorer si le permis avait été octroyé à Leclerc.

Or, toujours selon son témoignage, c'est lui-même qui, averti que Leclerc entreprenait de se construire un garage, avait déposé au conseil de ville un projet de règlement obligeant tout nouveau commerce à obtenir un permis d'opération de la municipalité. "C'était un peu pour contrôler les indésirables", a-t-il expliqué hier. Le projet de règlement fut adopté en juin 1977 et, à cette même époque, les responsables du théâtre d'été de

Beaumont-St-Michel, informés du projet de construction d'un garage à côté de leur site, exprimaient leur vif mécontentement aux autorités municipales.

Vraisemblablement, l'octroi d'un tel permis à Leclerc coupe l'herbe sous le pied de la commission. Il apparaît en effet qu'il lui sera ainsi plus difficile de recommander des accusations contre Leclerc, alors même que les autorités de Saint-Michel semblent en quelque sorte cautionner ses activités.

Le maire et le secrétaire de la ville ont cependant admis hier avoir constaté le malaise que causaient les Black Spiders chez les citoyens de Saint-Michel. "Mais je n'ai jamais averti la Sûreté du Québec des activités des motards, a déclaré le maire. Je calculais que ce n'était pas

de mon devoir. Et les gens s'en plaignaient, mais refusaient de porter des plaintes écrites." M. Michaud a toutefois mentionné avoir demandé au secrétaire de la ville, à quelques occasions, d'informer la SQ de Montmagny des excès de vitesse commis par les motards dans le village, ce que M. Gagnon a nié devant la commission.

Les autorités de la ville ont pourtant retenu les services d'un constable, en 1976, pour faire res-

pecter les règlements sur le stationnement et pour contrôler l'ordre dans le village. Mais, à l'usage, il se révéla qu'un tel personnage n'avait pas d'existence légale, selon le Code des cités et villes, et que la ville ne pouvait donc porter plainte en Cour municipale par son intermédiaire. Il fut donc remercié.

Par ailleurs, en avril dernier, le conseil tentait de faire passer un règlement interdisant la présence de clubs de motards dans la ville. Mais

les autorités furent informées qu'il n'était pas de leur juridiction de poser un tel geste.

En ce qui concerne l'instauration d'un corps policier permanent à Saint-Michel, le maire juge qu'elle serait trop coûteuse pour la petite municipalité, dont le budget est actuellement de \$150,000. Les services de police à Saint-Michel sont assurés par la Sûreté du Québec de Montmagny, dont le poste est situé à près de vingt milles du village.



PLAQUE DEVOILEE — Le gouverneur général Jules Léger esquisse un large sourire alors que les spectateurs applaudissent quand il a dévoilé une plaque sur la Colonne parlementaire, hier, commémorant la conception des jardins du Parlement. En 1873, le ministère des Travaux publics s'engageait par contrat avec un archi-

tecte de New York, Calvert Vaux, pour la conception des jardins qui ont été achevés en 1875. Même si depuis ce temps, des changements ont altéré l'effet de la conception, ses principaux aspects sont toujours clairement discernables, selon la plaque.

(Téléphoto PC)

Montréal prendra bientôt véritablement son rang

PARIS (AFP) — "Montréal va bientôt prendre véritablement son rang de deuxième ville française du monde", a notamment déclaré mardi dans une interview à la télévision française M. Camille Laurin, ministre d'Etat au Développement culturel du Québec, actuellement en visite en France.

Le nouveau visage de Montréal, selon M. Laurin, apparaîtra avec l'application à partir du 3 juillet 1978 d'un nouveau train de mesures prévues dans la Charte du français adoptée le 27 août 1977 et destinée à faire du Québec une "province aussi française que d'autres provinces canadiennes sont uniquement anglaises". "L'affichage public au Québec par les entreprises aussi bien de commerce que d'industrie sera dès lors obligatoirement uniquement en français", a précisé le ministre.

A propos de la première étape de la mise en application de la Charte, et notamment la constitution dans toutes les entreprises et collectivités de comités de francisation, M. Laurin a indiqué: "Nous n'avons pas rencontré de difficultés majeures. La minorité anglophone a reconnu notre détermination ainsi que la nécessité et la légitimité de

la tâche entreprise".

Enfin, M. Laurin a déclaré que "le Québec est devenu et deviendra de plus en plus le principal partenaire de la France dans le maintien du français comme langue internationale de civilisation".

"Le Québec et la France doivent nouer des échanges d'égal à égal pour cette oeuvre importante de solidarité qui sera bénéfique autant à la France qu'au Québec et bien entendu à tout le monde francophone", a-t-il conclu.

Laurin visite la région du Perche

ALLENCON, ouest de la France (AFP) — Le ministre d'Etat au Développement culturel du Québec, M. Camille Laurin, s'est rendu, mardi, dans le Département de l'Orne (ouest de la France) où il a notamment visité la pittoresque région du Perche, berceau de nombreux Québécois.

Le ministre, accompagné de quatre personnalités canadiennes dont M. Fernand Dumont, secrétaire général adjoint au Conseil exécutif du gouvernement du Québec, a tout d'abord effectué une rapide visite aux archives départementales à Alençon, avant d'être reçu à déjeuner par M. Le Cornec, préfet de l'Orne.

La délégation canadienne s'est rendue ensuite à Mortagne-au-Perche où elle a été reçue par le maire Michel Tanne, et par les membres de l'association Perche-Canada que préside Me Leboucher.

Puis les personnalités canadiennes ont visité les églises de Mortagne et de Tourouvre dont plusieurs vitraux évoquent l'émigration des Percherons vers le Canada. La visite s'est achevée devant le mémorial de Sainte-Anne-de-Beaupré sous la protection de laquelle se plaçaient les migrants du Perche avant de partir pour le Canada.

Rapport de médiation à la Commonwealth Plywood

MONTREAL (PC) — Le Conseil de médiation dans le conflit à la Commonwealth Plywood, de Sainte-Thérèse, a recommandé le rappel au travail des employés selon leur ancienneté et la constitution d'un conseil d'arbitrage exceptionnel ayant pour tâche de définir les conditions de travail.

Dans son rapport rendu public hier, le Conseil de médiation, formé en avril dernier par le ministre du Travail, fait abstraction des aspects légaux et fait appel à la bonne volonté des parties en cause. "Le Conseil de médiation fait donc appel à la bonne foi et aux bonnes volontés afin de mettre un terme à tous les sévices et avatars qu'ont dû subir les travailleurs de cette entreprise.

Advenant le refus par l'une ou l'autre des parties du rapport de médiation, cela signifierait que l'on désire maintenir la progression de l'escalade à tous les niveaux".

Le conflit de travail à la Commonwealth Plywood a commencé en septembre 1977. Il a donné lieu à une guerre judiciaire, à des manifestations violentes, à des interventions de la police.

Les médiateurs affirment que le syndicat affilié à la CSN et l'autre groupe d'employés ont répondu à toutes les questions posées. L'employeur a tardé à ren-

contrer les médiateurs en prétextant qu'il ne voulait pas se mêler d'une lutte entre syndiqués.

Dans leurs commentaires, les médiateurs s'interrogent, sans répondre, sur les motifs de l'employeur lequel, en septembre 1977, annonçait une mise à pied de 115 employés sans se conformer au code du travail.

Les médiateurs se demandent aussi comment la CSN a pu négocier une convention collective, convoquer une assemblée générale et obtenir un mandat de grève alors qu'elle était en instance d'accréditation.

Enfin, les médiateurs demandent en vertu de quelle constitution M. Donat Thériault, de l'Union internationale des remorqueurs unis d'Amérique, a pu présider une assemblée d'un syndicat de la CSN, procéder à l'élection d'un nouvel exécutif et obtenir un vote de désaffiliation de la CSN, pendant une assemblée régulière de l'Union internationale. De plus, comment ce représentant d'une union internationale a-t-il pu faire du recrutement pour la CSN?

Devant une situation aussi mêlée, avec des points de vues irréconciliables "à prime abord", les médiateurs ont tenté par leurs recommandations de susciter "un dialogue de qualité placé au-dessus de tout intérêt particulier".

Ils proposent, "indépendamment des employés qui sont actuellement à l'intérieur de l'usine", le rappel au travail des employés "sur la seule base de leur ancienneté d'usine" après avoir établi une liste de "tous les employés couverts par l'accréditation" en date du 14 septembre 1977, donc avant le début du conflit. En cas de désaccord sur l'établissement de cette liste, les parties en cause doivent recourir à un arbitre dont les décisions seront exécutoires et sans appel.

L'ancienneté, précise le rapport, devait être accumulée même pendant la période de conflit pour les employés demeurés à l'extérieur.

De plus, les parties en cause devraient constituer un conseil d'arbitrage de trois personnes, un président et deux assesseurs, l'un patronal, l'autre syndical, afin, dans un premier temps, de conduire une médiation sur les conditions de travail. En cas d'échec, le conseil d'arbitrage aurait le pouvoir de définir les conditions de travail d'une durée minimale d'un an et d'une durée maximale de deux ans.

"Le ministère du Travail et de la Mains-d'oeuvre est encore prêt à collaborer et à déployer des efforts supplémentaires. Cependant, il ne veut pas être le seul à souhaiter la fin des hostilités. Donc le ministère espère que la Compagnie Commonwealth Plywood et le Syndicat des employés de Commonwealth Plywood (CSN) mettront tout en oeuvre pour que les travailleurs de cette entreprise recommencent à vivre normalement dans des conditions plus acceptables", concluent les médiateurs.

La CEQ ira manifester

MONTREAL (PC) — Les quelque 800 délégués au 26e congrès de la CEQ ont décidé de manifester leur appui aux grévistes de la Commonwealth Plywood, en allant jeudi matin faire du piquetage devant l'usine de Sainte-Thérèse. Ils reprennent ainsi le geste posé au début du mois par plus de 300 congressistes de la CSN, qui avaient été refoulés au moyen de gaz par les forces policières.

Afin de protester contre le comportement répressif de la police deux jours plus tard, un millier et demi de syndiqués étaient retournés faire une seconde manifestation sans incident devant l'usine de la Commonwealth Plywood.

Hier un porte-parole de la CEQ a dit que déjà plus de 250 délégués au congrès de la CEQ s'étaient inscrits pour réserver une place dans un des autobus spéciaux qui doivent conduire les manifestants à Sainte-Thérèse vers 5h00 du matin.

Dans une grande manifestation de solidarité, les délégués au congrès de la CEQ ont apporté un appui sans réserve "à trois syndicats de travailleurs qui vivent des luttes particulièrement dures actuellement", a dit le président de la centrale, M. Yvon Charbonneau.

il est déjà son propre patron

Ce jeune homme, MARIO HUDON, est déjà son propre patron. Il est responsable de la livraison du journal "LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN", après d'une cinquantaine d'abonnés. Il ne fait pas que livrer le journal. Il tient également ses comptes à jour. Il collecte ce qui lui est dû chaque semaine. Il est déjà un homme d'affaires à son jeune âge. Il y a des jours où il gagne près de \$5. S'il y a des circulaires à livrer, en même temps que son journal, la paye est meilleure.

C'est pour ces raisons que Mario, un homme d'affaires averti, donne un excellent service à ses clients. Il leur livre le journal le plus tôt possible le matin, car il sait que ses abonnés veulent connaître les dernières nouvelles. De plus, Mario sait qu'un abonné mérite d'être traité aux petits soins. Mario a choisi de livrer un journal à circulation payante puisqu'il sait que si l'on paie pour avoir un journal, c'est que ça vaut la peine de le lire.

Pour devenir un homme d'affaires comme Mario, il suffit de composer le numéro: 545-4665 et de donner son nom à Johanne, qui sera très heureuse de te donner tous les renseignements. Et qui sait: peut-être seras-tu un jour un homme d'affaires comme Mario Hudon?

toi aussi tu peux le devenir

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
545-4665

QUEBEC EN BREF

Opération solidarité économique

QUEBEC (PC) — Le ministère des Affaires municipales a versé à ce jour un peu plus de \$25 millions à diverses municipalités du Québec dans le cadre de l'Opération solidarité économique (OSE).
Ces sommes ont été versées par le biais des programmes PACEM (programme d'aide à la construction d'équipement municipaux) et PAREM (programme d'aide à la rénovation d'équipements municipaux).
Ces subventions, précise un communiqué du ministère des Affaires municipales, ont permis la réalisation de travaux évalués à plus de \$85 millions et engendré des salaires bruts de quelque \$30 millions.

Déclaration de Groulx

QUEBEC (PC) — "Notre Etat français, nous l'aurons", avait déclaré l'abbé Lionel Groulx le 29 juin 1937, au Colisée de Québec.
Désireux de rappeler la célèbre conférence que prononça l'historien, à l'occasion du deuxième congrès de la langue française, les amis de Lionel Groulx dévoileront jeudi soir une plaque commémorative au Pavillon de la jeunesse, dans le parc de l'exposition de Québec.
Quelques témoignages de personnes qui entendirent le fameux discours, à l'époque, ainsi qu'un film documentaire sur l'abbé Groulx, sont au programme de la cérémonie.

Familles d'accueil

QUEBEC (PC) — Les membres de la Corporation des pavillons et familles d'accueil pour adultes du Québec ont voté à 90 pour cent pour l'acceptation de l'offre du ministère des Affaires sociales.
Cette offre consiste dans une allocation de \$9 par jour par usager à compter du 1er juin. D'autre part, le ministère fera une étude sur la possibilité d'accorder cette allocation par lit, qu'il soit ou non occupé.

Vote de grève de Radio-Canada à Québec

QUEBEC (PC) — Les 60 employés de Radio-Canada à Québec affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) ont voté, hier soir, à 70 pour cent en faveur de la grève.
Le SCFP procède actuellement à travers le Canada à un vote de grève dont les résultats seront connus jeudi. Le syndicat regroupe les annonceurs, les employés professionnels et les employés de bureau qui sont sans contrat de travail depuis 13 mois.
Les points en litige sont la juridiction, l'affichage, la promotion, la sécurité d'emploi, les avantages sociaux et les salaires.

Subvention à l'organisation du Festival d'été du Québec

QUEBEC (PC) — Le gouvernement fédéral a accordé mardi une subvention de \$130,000 à l'organisation du Festival d'été de Québec.
La remise de cette subvention a eu lieu à Québec en présence du député de Langelier, M. Gilles Lamontagne.
C'est la première année que le secrétariat d'Etat fournit une aide financière au Festival d'été de Québec, qui reçoit également une subvention de \$160,000 du gouvernement du Québec et de \$40,000 de la ville et de la Communauté urbaine de Québec.
Le reste du budget de \$630,000 provient de la campagne de financement populaire.
Le Festival d'été de Québec aura lieu cette année du 3 au 15 juillet.

Vendeurs itinérants

QUEBEC (PC) — Les vendeurs itinérants de matériaux isolants seront désormais obligés de détenir un permis de l'Office de la protection du consommateur.
C'est ce que vient d'annoncer le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, Mme Lise Payette, en rappelant qu'un tel permis est déjà obligatoire pour les vendeurs itinérants de portes, fenêtres, couvertures ou revêtements extérieurs de bâtiment.
Le permis en question atteste que le vendeur est couvert par un cautionnement qui protège le consommateur au cas où lui ou son représentant violerait la loi.

De mauvaises "vibrations"

TORONTO (PC) — Selon le président de la Central Conference of American Rabbis, les Juifs de Montréal sont préoccupés par le mouvement séparatiste au Québec.
Dans une conférence de presse, mardi, le rabbin Ely E. Pilchik, du New Jersey, a précisé qu'il l'avait appris de rabbins canadiens.
"Des vibrations sont sorties de Montréal, du Québec", a dit M. Pilchik.
Le rabbin a souligné que la démocratie avait bien fonctionné pour les Juifs canadiens, citant les communautés importantes de Toronto, Montréal, Winnipeg et Vancouver.
Le rabbin Gunther Plaut, de Toronto, président du Canadian Jewish Congress, a expliqué pour sa part que la communauté juive allait continuer à exister à Montréal, "à moins qu'un groupe d'extrême-droite fortement anti-sémite ne prenne le pouvoir au Québec".
Mais, pour M. Plaut, ce n'est pas d'anti-sémitisme que l'on discute au Québec, mais plutôt du maintien de la culture française.

Nominations à l'Université Concordia

MONTREAL (PC) — Deux éminents Montréalais ont été élus récemment au conseil d'administration de l'Université Concordia. Il s'agit de Mme Mildred Queene-Bronfman-Lande et de M. G.T. Fisher.
Mme Lande, reine du foyer, est présidente de la Fondation communautaire juive du Grand Montréal et présidente générale de l'Appel juif unifié et du Fonds d'urgence pour Israël. Elle siège également sur le Bureau de direction de nombreuses autres organisations communautaires juives.
M. Fisher, ingénieur, est vice-président et directeur général de la Société d'études et de consultation du Canadian Pacific Ltée, des Services de Consultoria Canadienne S. A., de Transource Inc., et de Incan Navigation Ltée.

Electrocution d'un employé du CN

CHARNY (PC) — Un employé du Canadien National est mort électrocuté en fin de semaine dernière, alors qu'il était à effectuer des réparations dans l'atelier de la compagnie ferroviaire, à Charny, sur la rive-sud de Québec.
La victime est M. Arthur Robin, âgé de 56 ans et demeurant à Breakeyville, non loin de Charny.

**PAS D'ERREUR
LES PRIX SONT
BAS CHEZ
ZELLER**

MERCREDI-JEUDI
ET VENDREDI
28-29 ET 30 JUIN

Sacs de couchage

3 lb, grs: 28 x 76,
28 x 78,
34 x 70.
Rég.: \$16.99
SPECIAL:

9⁹⁷

Glacières Duraband

42 pintes,
couleur: bleu avocado.
Rég.: \$26.99
SPECIAL:

19⁹⁷

Gilets de ratine

pour hommes, teintes unies et à rayures.
Gr: P.M.G.
Rég.: \$7.99
SPECIAL:

4⁹⁷

Gilets de ratine

et ratine de velours, pour hommes. Grs: P.M.G.
Couleurs: blanc, beige, bleu, rouge et marine.
Rég.: \$13.99
SPECIAL:

8⁹⁷

Allume-charbon de bois

marque Wizzard, contenant de 48 onces ou 1.36 litres.

Rég.: \$0.97
SPECIAL:

.67

Glacières portatives

isolation polyuréthane, 32 pintes ou 30.28 litres, jaune ou bleu.

Rég.: \$15.99
SPECIAL:

9⁹⁷

Chaises longues de parterre

avec 5 sangles en vinyle, couleur: jaune et 2 tons de vert.
Rég.: \$14.97 — SPECIAL:

9⁹⁷

Huile à moteur Castrol

contenant d'un gallon.
Rég.: \$3.99 — SPECIAL:

2⁷⁷

Ampoules électriques

Tungram, 40-60 et 100 watts.
Rég.: \$0.17 — SPECIAL:

10/\$1

Jeans pour hommes

blancs seulement, grs: 30 à 36.
Rég.: jusqu'à \$19.97
SPECIAL:

9⁹⁷

Guimauves Campfire

sac de 11 onces, ou 312 grammes.
Rég.: \$0.49 — SPECIAL:

3/\$1

Assortiments de pantalons

polyester, pour dames, grandeurs: 9 à 16 ans, couleurs: beige, marine, gris, noir, bleu, blanc et rose.

Rég.: jusqu'à \$16.99
SPECIAL:

9⁹⁷

Assortiments de blouses

pour dames, manches longues, couleurs et motifs assortis, grandeurs: 10 à 16 ans.

Rég.: jusqu'à \$9.99
SPECIAL:

4⁹⁷

Assortiments de pantalons

pour dames, 100% polyester, grandeurs: 8 à 16 ans, couleurs: blanc, beige, bleu, rouge et marine.

Rég.: jusqu'à \$10.99
SPECIAL:

4⁹⁷



**PLACE DU SAGUENAY
BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI**



Le 3 juillet, les affiches devront être en français

MONTREAL (PC) — Le lundi 3 juillet est la date limite pour que les enseignes, affiches, écriteaux commerciaux soient en français au Québec, selon la charte de la langue.

L'Office de la langue française fait observer que c'est là une des mesures principales de la charte.

Les mesures pour faire respecter le droit du public d'être renseigné et servi en français doivent faire du Québec "une province aussi française que les autres sont uniquement anglaises", selon M. Camille Laurin, ministre d'Etat au développement culturel.

D'autres règlements entrent aussi en vigueur lundi prochain, notamment au sujet des étiquettes des produits, des menus dans les restaurants, des catalogues, brochures et dépliants, des panneaux réclame.

Il y a des exceptions: les affiches à l'intérieur de petits magasins peuvent être en français et dans une autre langue; de même les affiches concernant l'activité culturelle des groupes ethniques et les affiches à l'intérieur de magasins dits ethniques.

De même, on peut employer une autre langue que le français sur des affiches ou panneaux "non commerciaux" comme "ne marchez pas sur le gazon" et dans les annonces de publications non françaises, de même que dans les messages sans but lucratif, de nature politique, humanitaire ou idéologique.

Comme à Paris

"Montréal deviendra vraiment la deuxième ville française du monde après Paris", a dit M. Laurin dans une interview télévisée en France cette semaine.

Le ministre a ajouté que le gouvernement n'a éprouvé jusqu'à présent aucune difficulté à mettre ces mesures en vigueur: "la minorité anglophone a-t-il dit, a reconnu notre détermination aussi bien que la nécessité et la légitimité de la tâche que nous avons entreprise".

M. Michael McAndrew, de l'organisme de surveillance, a déclaré que l'on donnera aux entreprises le temps de se conformer aux règlements, malgré la date-limite.

La commission fera peu de vérifications au début, dit-il, ce sera un peu comme pour la ceinture de sécurité; on donnera aux gens le temps de s'y habituer.

Après quatre ans, la commission reçoit environ 100 plaintes par semaine au sujet de l'étiquetage des produits alimentaires. Le personnel de la commission, de 20, passera à 38 d'ici la fin de l'année.

M. Raymond Gosselin, président de l'Office de la langue française, a déclaré mardi en conférence de presse que le monde anglophone des affaires est dans l'ensemble respectueux de la loi et qu'après que réaction d'abord négative, il a décidé de la respecter et de chercher comment l'appliquer.

L'Office compte 239 employés et M. Gosselin signale que la loi a pour but de franciser les administrations et entreprises, non les individus.

Les amendes peuvent aller de \$25 à \$500 pour les individus et de \$50 à \$1,000 pour les entreprises, et les tribunaux peuvent accorder un délai de huit jours pour faire disparaître une affiche, un écriteau, etc.

L'OFQJ mettra l'accent sur les répercussions qu'ont les stages

MONTREAL (PC) — L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) mettra l'accent au cours des prochaines années sur les répercussions que peuvent avoir les stages, non seulement pour l'individu qui participe directement au voyage d'étude, mais pour toute la communauté d'origine du stagiaire.

C'est ce qui a été décidé au cours de la 17ème session du conseil d'administration de l'OFQJ qui vient de se dérouler à Montréal. Ce sont le ministre français, M. Jean-Pierre Soisson, et son homologue québécois, M. Claude Charron, respectivement coprésidents du conseil d'administration de l'Office franco-québécois de la jeunesse, qui ont clôturé les travaux de cette 17ème session, mardi midi.

Les membres du conseil d'administration se sont surtout attardés au cours de cette session à élaborer une politique conjointe sur des thèmes qui orienteront les activités de l'OFQJ à l'aube de la deuxième décennie, soit les suites aux states et l'effet multiplicateur des stagiaires.

En ce sens, une attention particulière sera accordée à la sélection des stagiaires qui assureront une diffusion de leurs expériences dans leur milieu. L'OFQJ compensera ainsi la faiblesse numérique de ses échanges en s'assurant que l'information accueillie par les 3,000 stagiaires (1,500 stagiaires québécois pour une population d'environ 2 millions de jeunes et 1,500 stagiaires français pour une population d'environ 9 millions de jeunes, de 18 à 35 ans) se répercute dans toute la communauté.

Soutien technique

Le conseil d'administration a aussi demandé aux deux secrétaires généraux de l'OFQJ de mettre en place des mécanismes qui permettront aux groupes de stagiaires désireux de poursuivre l'expérience amorcée par le biais du séjour dans l'autre communauté de profiter d'un soutien technique de la part de l'OFQJ. Ainsi, l'Office franco-québécois pour la jeunesse élargira son champ d'action au-delà du stage de trois semaines en stimulant les projets de suites aux stages pour renforcer véritablement la notion d'organisme de formation dont l'action et les méthodes relèveraient de ce qu'il est convenu d'appeler la formation permanente en s'éloignant de plus en plus de l'idée de tourisme social.

Finalement, le conseil d'administration a adopté une politique de communication présentée par un comité de membres du conseil mandaté à cet effet l'automne dernier. Cette politique vise globalement à augmenter l'accessibilité de l'OFQJ sous toutes ses formes par divers moyens dont l'intégration de représentants de la presse à certains stages et une diffusion plus large de l'information de l'organisme.

Zellers Aubaines.. 'Veille de la Fête'

Mercredi-vendredi, 28, 29, 30 juin
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

Pas d'erreur... nous partons en grande dans cette vente de 3 jours !



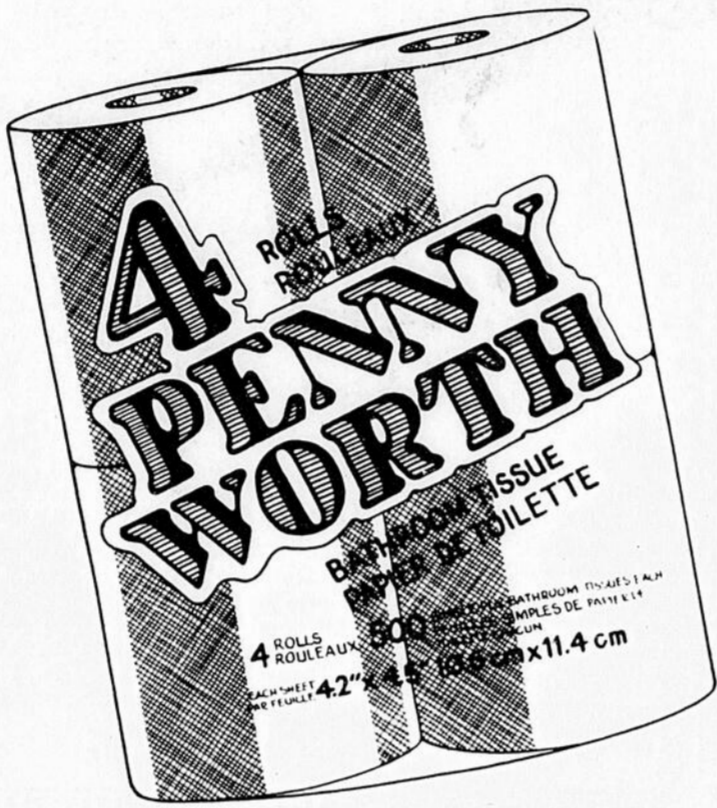
29¢

Bas-culottes
Bas-culottes unitaires de Zellers, en teintes mode. Gousset et pointe renforcés. Une bonne affaire à ce prix !

Sachet 2 paires de bas au genou

Vous recevez 4 paires de bas au genou à ce prix ! Bande confortable, pointe renforcée, coloris mode. Unitaille.

2 PAQ. 99¢



Faites provision! offre spéciale !

Paq. 4 rouleaux

67¢ Boîte de 24 paquets 4 rouleaux par paquet
14⁹⁹

Papier hygiénique "Pennyworth"

Papier hygiénique simple à ce très bas prix Zellers ! Faites une bonne provision en couleurs de votre choix !

Cour. jusqu'à 19.99

\$12

L'ENS.

Épargnez jusqu'à 7.99

sur ces ensembles deux pièces à la mode paysanne

Ensembles simples et sages en jolis imprimés d'été ! Nous avons un grand choix de blouses et de jupes coordonnées qui renflouent une garde-robe. Polyester / coton. Tailles: 7-15.



Solde extraordinaire de linge de lit à cette vente Zellers

JUMEAU	DOUBLE	EXTRA-GRAND
12 ⁴⁷	15 ⁹⁷	19 ⁹⁷
L'ENS.	L'ENS.	L'ENS.

Ensembles choisis "Élégance" et "Héritage" de Wabasso, tous en tissu doux et infroissable mi-polyester, mi-coton. Chaque ensemble comprend un drap plat, un plat emboîtant et 2 taies (1 par ensemble jumeau). Choix de motifs et de couleurs.

Robes soleil

Blanches avec dentelle

12⁹⁷

AU CHOIX

Ensemble de 2 valises souples

Ord. 44.99

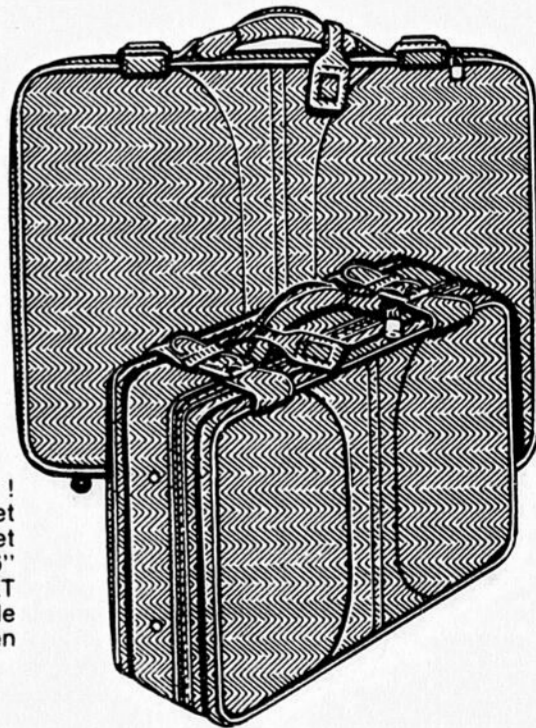
34⁹⁷

L'ENS.

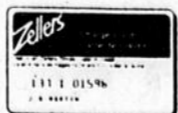
2 PIÈCES

Épargnez *10

Une très bonne valeur ! Ces valises essuyables et souples sont pratiques et durables: la pullman de 26" AVEC ROULETTES ET TIRANT, et la mallette de 22". Forme profilée en brun, tan ou bleu.

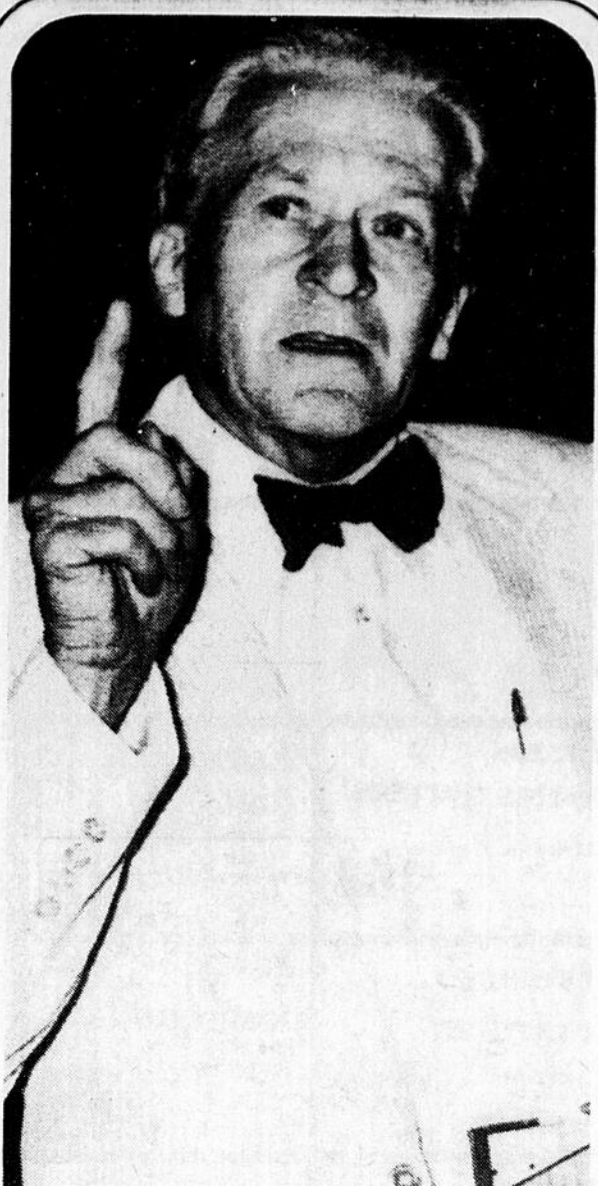


Zellers



La CARTE de "DÉPANNAGE"
Cartes Master Charge et ChargeX aussi acceptées

Place du Saguenay
Boul. Talbot — Chicoutimi



John Dauphinee

Défi de taille à relever pour la PC

TORONTO (PC) — Les journaux et stations radiophoniques du Canada s'intéressent de moins en moins aux nouvelles en provenance d'autres régions du pays et cela représente un défi que doit relever La Presse Canadienne.

C'est ce qu'a affirmé, lundi soir, le directeur général sortant de la coopérative nationale de nouvelles, John Dauphinee, au cours d'un dîner offert en son honneur par les 110 sociétaires de l'agence.

Dauphinee, qui a occupé le poste de directeur général au cours des neuf dernières années et qui compte 42 années au service de la PC, commencera son congé d'avant-retraite vendredi.

L'intérêt décroissant que portent les médias envers les nouvelles touchant les autres régions survient à un moment où "ce qui se passe dans les diverses régions bien délimitées du Canada a besoin d'être compris plus largement sur une base nationale", a dit Dauphinee.

Rappelant que la PC avait été fondée il y a 60 ans par ses sociétaires de langues anglaise et française afin de rapprocher les régions du Canada, Dauphinee a souligné que la PC doit maintenant renverser la tendance "en rendant le récit des événements si intéressant que l'histoire sera publiée, lue et écoutée attentivement".

Cependant, il ne faut pas que pour atteindre ce but la PC délaisse ses critères les plus importants, à savoir présenter les nouvelles avec objectivité et impartialité, tout en les interprétant si besoin est, mais sans émettre d'opinion.

Pas de page éditoriale

"Nous remplissons notre devoir, qui est d'informer le pays, seulement si nous avons toujours à l'esprit que la PC ne peut pas avoir de page éditoriale."

Ross Munro, ancien correspondant de guerre de la PC qui prendra sa retraite l'automne prochain à la Gazette de Montréal tout en demeurant à la présidence de la PC, faisait office de président au dîner auquel assistaient éditeurs, radiodiffuseurs, représentants des agences internationales de nouvelles et exécutifs du domaine des communications et des relations publiques.

Des discours d'adieu ont été prononcés par ceux qui ont occupé le poste de président alors que Dauphinee détenait le titre de directeur général — Ralph Costello, du Saint John Telegraph-Journal, Gabriel Gilbert, anciennement au service du Soleil de Québec, et Norman Smith, anciennement de l'Ottawa Journal.

Ont également rendu hommage au directeur général sortant, Gillis Purcell, son prédécesseur au poste de directeur général; John Robinette, avocat-conseil de la PC depuis de nombreuses années, et Paddy Sherman, du Vancouver Province.

Martin Goodman, rédacteur en chef du Toronto Star et vice-président de la PC, a remis deux billets d'avion à Dauphinee et à son épouse, Alison, tandis que Sherman leur offrait une peinture, cadeau des sociétaires de l'ouest.

Dauphinee avait commencé sa carrière à la PC à Vancouver, où il avait quitté The Province, en 1936. Il est ensuite passé par les bureaux de La Presse Canadienne à Toronto, Ottawa, Londres, New York, Winnipeg et Edmonton avant de devenir chef des nouvelles générales au siège social de l'agence, à Toronto, en 1952.

Nommé surintendant général en 1962, il devint directeur général adjoint en 1965 et directeur général en 1969.

Son successeur est Keith Kincaid, âgé de 43 ans, qui, comme Dauphinee, a suivi la tradition de la PC en occupant divers postes au cours des 20 dernières années au service de l'agence.

PAS D'ERREUR LES PRIX SONT BAS CHEZ ZELLER

VENTE
JEUDI, VENDREDI
29-30 JUIN

Matelas pneumatique

Bonanza, grandeur 30 x 72, coton de 1ère qualité à l'épreuve de la coloration, testé à l'eau salée, liage caoutchouc.

Rég.: \$9.99 — Spécial:

6⁹⁷

Piscine en plastique

pour enfants Coleco.

Rég.: \$8.99 — SPECIAL:

4⁹⁷

Lanterne au propane

"Coleman", comprend: 1 bouteille de propane de 16.4 oz, avec support.

Rég.: \$26.99 — SPECIAL:

19⁹⁷

Ventilateur rotatif

Sur table "Super" 12 pouces, mouvements silencieux, vitesse réglable, garantie 1 an, approuvé CSA.

Rég.: \$33.99 — SPECIAL:

25⁹⁷

Set de vaisselle 16 pièces

A motif fleuri, comprend: 4 assiettes à dîner, 4 assiettes à pain, 4 assiettes à soupe, 4 tasses.

Rég.: \$12.97 — SPECIAL:

9⁹⁷

Bonbons "Dare" sac de 9.7 oz

Saveurs assorties.

Rég.: \$0.88 — SPECIAL:

.50

Plat en fonte émaillée

Brun ou orange, grandeurs assorties.

SPECIAL: **40%**

Chaise de parterre

Avec 5 sangles de vinyle, couleurs: jaune ou vert.

Rég.: \$5.97 — SPECIAL:

3⁹⁷

Bicyclette "Vulcan" 27 pouces

5 vitesses, modèle régulier (homme seulement), garantie 1 an.

Rég.: \$99.88 — SPECIAL:

69⁸⁸

Bicyclette 10 vitesses

24 pouces, "Empire", garantie 1 an (garçons seulement).

Rég.: \$99.88 — SPECIAL:

69⁸⁸

Zellers

PLACE DU SAGUENAY
BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI



CANADA EN BREF



VERS DE TERRE — Mme Anna Drapeau de Shakespeare, Ontario tient une poignée de vers de terre dont elle fait l'élevage sur sa ferme. Mme Drapeau a récemment entrepris de faire l'élevage de vers sur une grande échelle et de réaliser, ce faisant, une affaire lucrative. Cet élevage quelque peu spécial se pratique en plusieurs endroits des États-Unis.

(Téléphoto PC)

Bébés déficients

TORONTO (PC) — Ni les parents ni les médecins ne devraient s'opposer au droit d'un bébé arriéré mental à des soins médicaux qui pourraient un jour lui permettre de grandir le plus normalement possible.

Le Dr Albert Roy, de l'Institut de recherches cliniques de Montréal, a en effet déclaré lundi, devant les quelque 1,200 déléguées de l'Association des infirmières canadiennes, que là où la médecine ne peut apporter de guérison son but est d'aider avec tous les moyens thérapeutiques disponibles.

Selon le Dr Roy, des infirmières se trouvent souvent en face d'un dilemme moral quand on leur demande de faire quelque chose à quoi elles s'opposent fortement, comme de séparer un enfant infirme des appareils qui le maintiennent en vie.

"Dire qu'une famille est incapable de prendre soin d'un bébé déficient ne revient pas à dire qu'elle a le droit d'opter pour la mort de l'enfant, a-t-il dit. Ce qu'elle a le droit de faire, c'est de décider si elle va garder ou non l'enfant."

Le Dr Roy a cité le cas d'un garçon né avec un spina bifida, malformation de la partie inférieure de la moelle épinière, traité par un chirurgien orthopédiste pendant 20 ans et qui se prépare maintenant à aider son père à administrer son entreprise.

Les méfaits de la séparation

CHARLOTTETOWN (PC) — Si le Québec se sépare, estime le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, Alex Campbell, les membres francophones du Parlement venant des neuf autres provinces vont presque disparaître en 10 ans et les politiques de bilinguisme seront abandonnées.

En cas de séparation, l'engagement national envers le bilinguisme et la reconnaissance de deux langues officielles seront "balayés en l'espace de 10 ans", a-t-il affirmé lors d'une entrevue.

Selon lui, les Acadiens se retrouveraient dans une situation de minorité encore plus précaire et les provinces de l'Ouest seraient les premières à ne plus tenir compte du bilinguisme.

"Et sans la stipulation nationale de deux langues officielles, Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse et l'I.P.-É. suivraient rapidement", a dit le chef libéral, ajoutant que les Acadiens qui ont vu de l'encouragement dans le mouvement séparatiste au Québec devraient comprendre les conséquences de la séparation.

Le Québec séparé, suppose M. Campbell, serait encore plus vulnérable à la mer anglophone entourant l'île francophone puisque, de nos jours, il bénéficie d'une zone tampon de bilinguisme.

Rapport sur le Tiers-Monde

OTTAWA (PC) — Dans un rapport sur les relations entre le Canada et les pays en voie de développement, le Conseil économique du Canada recommande que le gouvernement fédéral consacre \$4 milliards sur une quinzaine d'années pour un programme de réorganisation industrielle.

Le programme ferait partie d'une stratégie en deux étapes visant à restructurer en profondeur certains secteurs industriels menacés par les importations en provenance de ces pays en voie de développement, tels le textile, le vêtement, le cuir et la bonneterie.

Dans un deuxième temps, le conseil suggère la suppression progressive des barrières tarifaires qui restreignent l'importation de ces produits.

Absence de consultation

VANCOUVER (PC) — Le premier ministre de la Colombie-Britannique a reproché au premier ministre Trudeau, mardi, d'avoir présenté ses propositions constitutionnelles sous forme d'un projet de loi au Parlement, sans avoir consulté les provinces.

"Une telle façon de procéder, a commenté M. Bill Bennett dans sa lettre, semble démentir la compréhension que je croyais exister entre nous."

Pour ce qui est de l'établissement d'une Chambre de la fédération devant remplacer le Sénat, c'est une idée "remplie de difficultés", selon M. Bennett.

"Je crains que votre mécanisme de nominations ne résulte en une multitude d'allégeances partisans, avec les intérêts régionaux laissés en arrière."

M. Bennett a cependant exprimé l'espoir que les consultations avec les provinces ne se limiteront pas à connaître leurs réactions.

Il a prévenu son homologue fédéral que si la nouvelle constitution n'était pas le résultat d'une consultation entre Ottawa et les provinces, il pourrait arriver qu'elle ne reçoive que peu d'appui au pays.

Autorisation à rester au Canada

TORONTO (PC) — Un diplomate sud-coréen qui craignait d'être torturé s'il rentrait dans son pays, a été autorisé à rester au Canada, a annoncé mardi le service d'immigration.

C'est en avril dernier que M. Yung-Man Yang, 41 ans, a demandé le statut de réfugié pour lui-même et sa famille. Il a accusé les services de renseignements coréens de mener une vaste campagne d'espionnage et de harcèlement contre les 20,000 membres de la communauté coréenne au Canada.

Le statut de réfugié lui a été refusé, mais il est autorisé à rester dans le pays. Il était vice-consul au consulat général de Toronto. Ses accusations ont été démenties par un porte-parole du consulat.

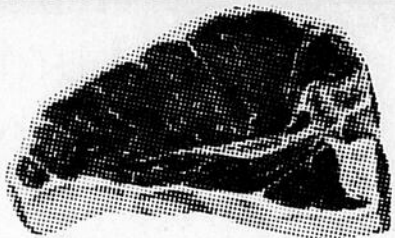


Au "Marché Go-Go"

j'y reviens toujours!

Fermé
1er juillet
fête de la
Confédération

VIANDE PRE-EMBALLÉE À 100% POUR DE MEILLEURS PRIX



Longe courte boeuf ouest

tranchées en T-Bone. **1.98** La livre

complète **1.88** la livre

Jambon Cottage 1/2
C.C.S. **1.58** la livre

Foie de porc frais
complet, la livre. **.34**

Saucisses fumées
Maple Leaf ou C.C.S. **.88** la livre

Picnic de porc
frais, pour rôti, 1/2 ou complet. **.98** la livre

Steak haché maigre
1.68 la livre

FRUITS ET LEGUMES FRAIS TOUS LES JOURS

Pamplemousses blancs
frais, pr. U.S.A., gr. 48. **6 pour .88**

Raisins verts
Pertlette, pr. U.S.A. **.88** la livre

Cantaloupes frais
pr. U.S.A., gr. 23. **.48** ch.

Pêches fraîches
pr. U.S.A. **.58** la lb

Champignons frais
cello 8 oz, pr. Canada. **.78** ch.



Tomates mûries
sur pied, pr. Ont., Canada no 1. **.68** la livre

BAS PRIX DE TOUS LES JOURS

Jambon de ronde
MAPLE LEAF, boîte 1 1/2 lb **2.98**

Sauce Soya VH
bouteille 16 onces **.76**

Crème glacée
GO-GO, assortie, contenant 2 litres **1.18**

Maïs en grains
entiers, NIBLET, boîte 12 onces **.48**

Pizzas toutes garnies
DCC, 12 pouces, 22 onces **1.88**

Essuie-tout
ROYALE, couleurs au choix, paquet 2 rouleaux **.96**

Fromage à tartiner
CHEEZ WHIZ, KRAFT, jarre 16 onces **1.38**

Soupe Habitant
pois ou légumes, boîte 28 onces **.48**

Pommes de terre
frites congelées, MCCAIG, paquet 2 g. **.68**

Tabac Export
paquet de 2 x 8 onces, Rég.: \$7.10 spécial: **6.39**

Fèves au lard
CLARK, boîte 19 onces **.56**

Poli à meubles
WOOD CRAFTER, 6 onces liquide **1.32**

Pâtes alimentaires
SPLENDER, sac 2 livres **.76**

Détergent à vaisselle
PALMOLIVE, bout. 32 onces **1.48**

Allume-feu Esso
FIRE POWER, cube, boîte 19 onces **.74**

Charbon de bois
PRESTO, sac 20 lb **2.98**

Saumon Tea Rose
KETA, boîte 1 lb **1.88**

Thé Salada
PRIOR PACK, 100 sacs **1.99**

Margarine Monarch
molle, 1 lb **.88**

Insecticide Raid
MAISON, jardin, aérosol, 346 gr **2.58**

BAS PRIX TEMPORAIRES GO-GO

Papier de toilette
PENNY WORTH, paquet 4 rouleaux **.76**

Champignons Riviera
morceaux, tiges, boîte 10 onces **.68**

Breuvage instantané
NESTLE QUIK, boîte 2 lb **2.28**

Savon de toilette
IVORY, personnel, paquet 4 pains **.78**

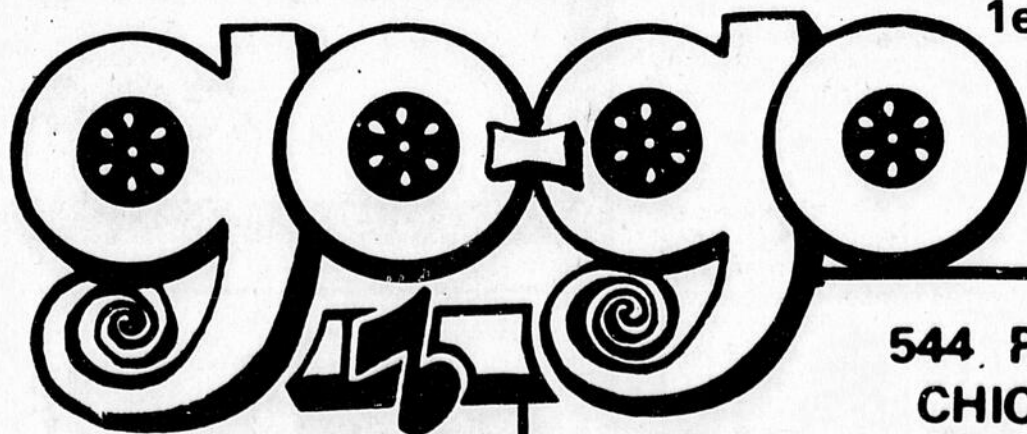
Breuvage Kool-Aid
sucré, boîte 660 gr, 23.3 onces **1.58**

Ragoût de boulettes
PURITAN, boîte 24 onces **.88**

c'est été

A VOTRE MARCHÉ

26 JUIN AU 1er JUILLET

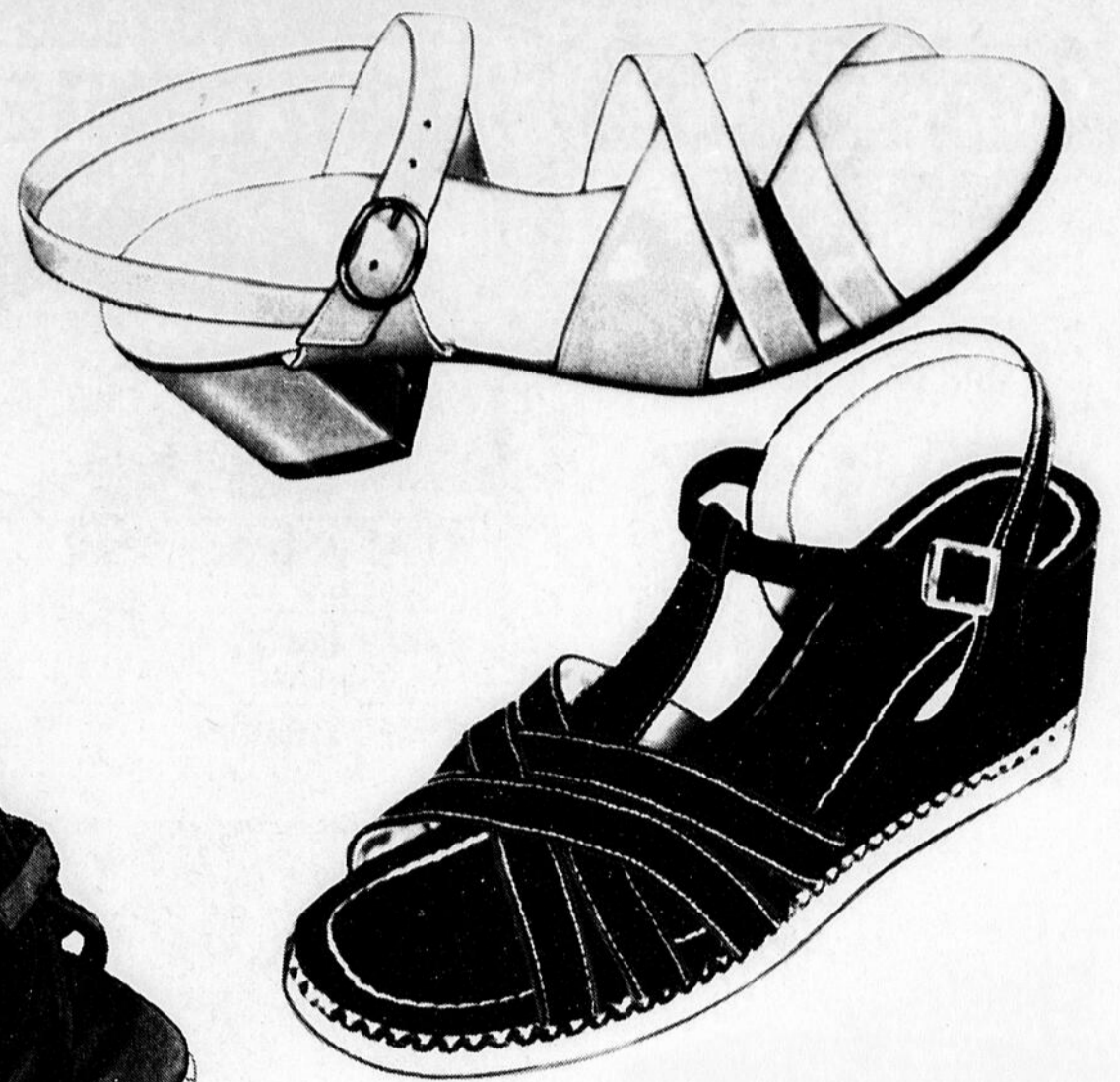


OUVERT LE LUNDI, 9H00 A 5H30

544, PRICE O. CHICOUTIMI 780, AVENUE DU PONT ALMA

Nous offrons des rabais sensationnels pour préparer vos vacances à votre chalet.

la **Baie**
Place du
Royaume



Rejoignez l'été...
à grands pas!

25% de rabais
sur sandales pour dames!

Venez fêter l'été à la Baie! Pour célébrer cette occasion nous vous offrons tout notre stock de sandales, souliers de détente et souliers chic à 25% de rabais. Vous trouverez des modèles en cuir, simili-cuir et toiles avec talons compensés, bride au talon, courroies en T, fourreau et plusieurs autres. Seulement quelques modèles sont représentés. Choix de talons pour plaire aux plus exigeantes! Gamme de teintes. Pointures 5 à 9 dans le lot mais pas dans tous les modèles et coloris. Venez vite... profitez du choix!

Rayons 262 et 271
La Baie, ord.: \$14.00 à \$35.00

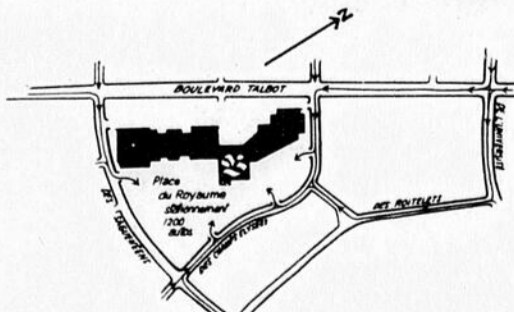
Baymart rayon 835
La Baie, ord.: \$5.99 à \$9.99

10.50 à 26.25 pai.

4.49 à 7.49 pai.

Achats en magasin seulement. Souliers pour dames, rayon 262 et 271, deuxième étage, et souliers Baymart pour dames, rayon 835, niveau du métro, centre-ville Montréal et dans toutes les succursales.

Demandez-nous n'importe quoi
...ou presque



Le meilleur chemin...

Pour un accès plus facile à La Baie de Place du Royaume, empruntez la rue des Saguenéens ou la rue des Champs-Elysées. Vous arrivez ainsi directement dans l'immense stationnement de 1,200 autos!

CARTE DE CREDIT
la **Baie**

votre nom est bon
dites "à mon compte"

LA BAIE, CHICOUTIMI

3, Place du Royaume,
boulevard Talbot, Chicoutimi,
545-3160.

HEURES D'AFFAIRES:
du lundi au mercredi, de 9h30 à 17h30
— les jeudi et vendredi, de 9h30 à 21h00
— le samedi, de 9h00 à 17h00.

Super Valeur

CONFITURE

"CARMELITE"
FRAISES OU FRAMBOISES
JARRE 24 ONCES

.89

Super Valeur

MELANGE A GATEAUX

"ROBIN HOOD"
BLANC SUPREME OU CHOCOLAT
BOITE 18 ONCES.

.59

Super Valeur

CAFE MOULU

"CHASE & SANBORN"
SAC 1 LIVRE

\$3¹⁵

Produits Provigo

BISCUITS "PROVIGO"

MELANGE, GALAXIE
FORMAT 2 LIVRES **1⁷⁷**

Ananas tranchés **.70**
"PROVIGO", BOITE 19 ONCES.

Champignons entiers **.85**
"PROVIGO", BOITE 10 ONCES.

Chocolat instantané **2³⁹**
"PROVIGO", BOITE 2 LIVRES.

Papier d'aluminium **.52**
"PROVIGO", ROULEAU 12" x 25 PIEDS.



ROTI POINTE DE BOEUF

CONGELE

LA LIVRE

\$1⁶⁹

Steak pointe de boeuf **1⁸⁹**
DECONGELE, LA LIVRE.

Boeuf haché **1³⁹**
MI-MAIGRE, LA LIVRE.

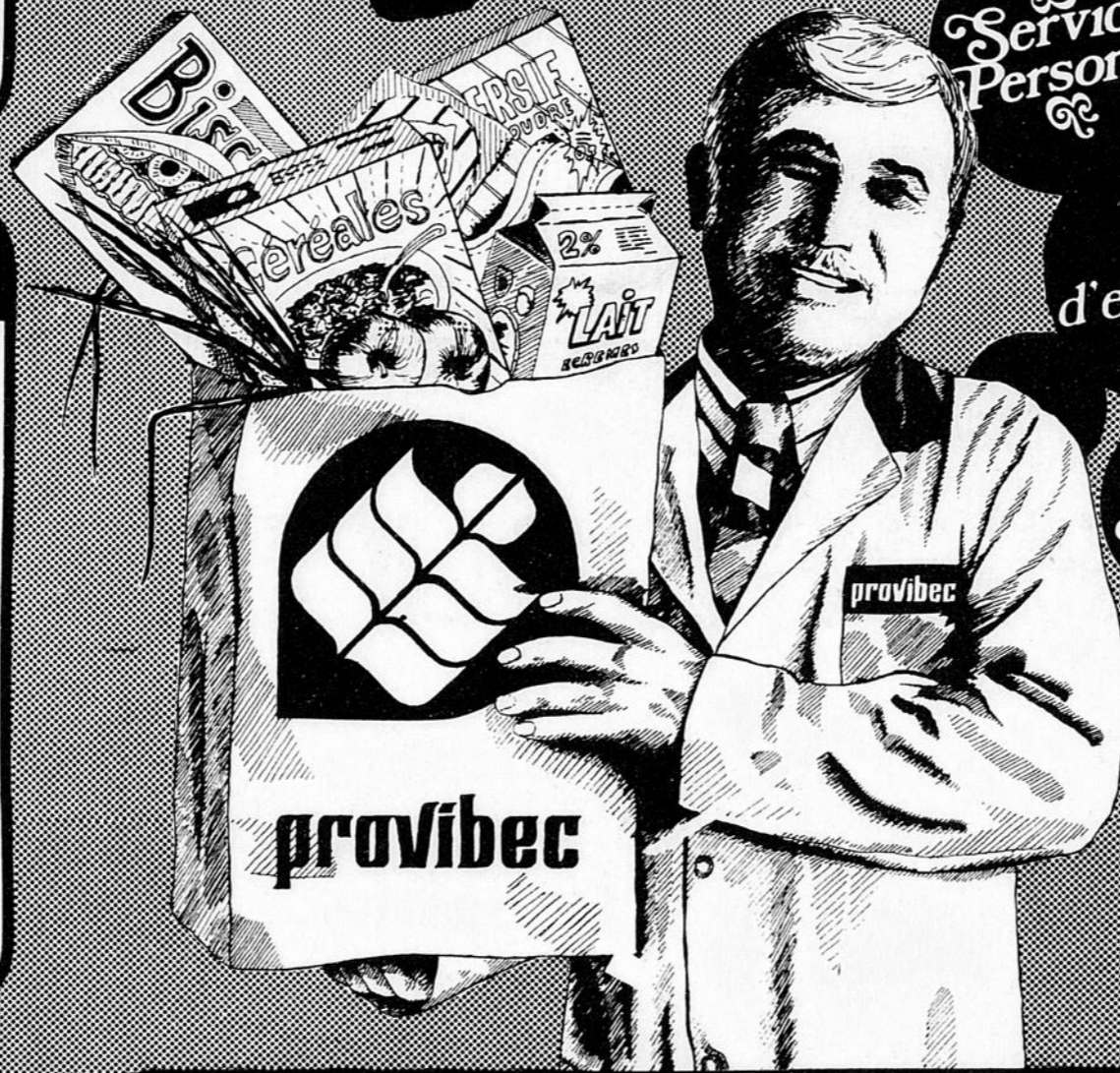
Bacon tranché **1⁴⁹**
"C.C.S.", PAQUET 16 ONCES.

Cretons "C.C.S." **1⁴⁹**
FRAIS, BOITE 14 ONCES.

Pizza "Da Vinci" **1⁸⁹**
GARNIE, PESANT 24 ONCES.

Saucisses fumées **.99**
"C.C.S.", PAQUET 16 ONCES.

Chez Provibec on est plus près de vous!



Service Personnel

Prix d'escompte

Super Valeurs

Biscuits sucrés "Christie" **1¹⁵**
ASST. PREFERE OU OREO, 450 GRAMMES.

Bonbons "Best Brand" **.85**
CORNETS GUIMAUVE, CELLO DE 30.

Croustilles "Dulac" **.89**
SAVEURS ASSORTIES, SAC 225 GR.

Mais à souffler **.57**
"JIFFY", FORMAT 5 ONCES.

Margarine dure **.58**
"CREMEX", FORMAT 1 LIVRE.

Breuvage "Rougemont" **.23**
SAVEURS ASST., ZIP TOP, CAN. 10 OZ.

Eau minérale **.67**
"ST-YORRE", BOUTEILLE 32 ONCES.

Cristaux "Tang" **1¹²**
ORANGE, PAQUET 4 X 3.5 ONCES

Jus aux légumes **1⁵³**
"GARDEN", COCKTAIL, 6 X 6 ONCES.

Pain de viande **.97**
"ROY-ALL", CANADIAN, BTE 12 OZ.

Sauce "Kraft" **\$1⁰⁰**
SPAGHETTI A LA VIANDE, BOITE 24 ONCES

Mayonnaise pure **1⁴⁵**
"KRAFT", JARRE 750 MILLILITRES.

Moutarde "French" **.54**
JARRE 16 ONCES.

Macaroni coupé **.84**
SPAGHETTINI "CATELLI", BOITE 2 LIVRES.

Soupe "Habitant" **.29**
LEGUMES OU POIS, BOITE 14 ONCES.

Gelée "Jell-O" **.25**
SAVEURS ASSORTIES, BTE 3 ONCES.

Beurre d'arachides **2⁹⁰**
"YORK", CREMEUX, FORMAT 3 LIVRES.

Thé "Red Rose" **2¹⁰**
BOITE DE 100 SACHETS.

Limonade "Minute-Maid" **.32**
BLANCHE, SURGELEE, CONT. 6 1/4 OZ.

Pâte à egg roll **.91**
SURGELEE, "WONG-WING", 16 OZ.

Tissus "Kleenex" **.37**
REGULIERS, BLANCS, BOITE 100.

Napkins "White Swan" **.52**
COULEURS ASST. OU BLANCHES, POT 60.

Nettoyeur "Lestoil" **1⁷⁷**
LIQUIDE, BOUTEILLE 40 ONCES.

Détergent en poudre **4⁹⁹**
"SUNLIGHT", BTE 4.8 KILOGRAMMES.

Détergent "Ivory" **1³⁹**
LIQUIDE, BOUTEILLE 32 ONCES.

Savon "Zest" régulier **1²⁸**
PAQUET 4 BARRES.

Shampooing "Clairol" **2²⁸**
HERBAL, NORMAUX OU GRAS, 12 OZ.

Onguent "Ozonol" **1⁵⁹**
TUBE 30 GRAMMES.

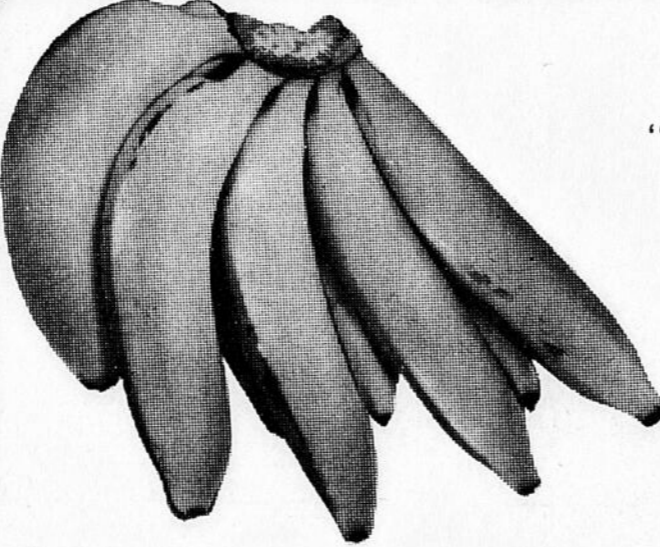
Sel de fruits "Eno" **1⁸⁷**
JARRE 200 GRAMMES.

CHAISE DE PARTERRE
CANEVAS, FLEURIE

\$5⁴⁹
CHACUNE

BANANES

"CHIQUITA OU DOLE"
IMPORTEES



.25 LB

Choux verts **.29**
DES ETATS-UNIS, LA LIVRE.

Laitue en feuilles **2 pour .69**
CULTURE DU QUEBEC

Raisins rouges **1¹⁹**
CARDINAL, CALIFORNIE, LA LIVRE.

Concombres **.69**
CULTURE DU QUEBEC, CHACUN SANS PEPIN GROSSEUR MOYEN

provibec



PAGE PUBLICITAIRE POUR LA SEMAINE DU 26 JUIN AU 1er JUILLET 1978.
LES PRIX DES DENREES FRAICHES SONT SUJETS AUX FLUCTUATIONS DU MARCHÉ.